

Les Mysidacés du talus continental du golfe de Gascogne

II. Familles des Lophogastridae, Eucopiidae et Mysidae (Tribu des Erythropini exceptée)

(Suite et fin)¹

par Jean-Paul LAGARDÈRE * et † Henri NOUVEL

Sous-famille des Mysinae

Tribu des *Leptonysini*

Genre **BATHYMYSIS** Tattersall, 1907

Bathymysis helgae Tattersall, 1907

(Fig. 13 à 21)

Bathymysis Helgae Tattersall, 1907 : 116 ; ZAMMER, 1909 : 136 ; TATTERSALL, 1911b : 54, pl. III, fig. 2, pl. IV, fig. 9-10, pl. VII, fig. 1-7.

Bathymysis helgae : NOUVEL, 1950b : 3 (fiche 24), fig. 241-243 ; TATTERSALL & TATTERSALL, 1951 : 301, fig. 74A-E, 75A-E ; LAGARDÈRE, 1976b : 20 ; MAUCLINE & MURANO, 1977 : 49 ; LAGARDÈRE, 1978 : 378.

MATÉRIEL EXAMINÉ : Gch 9, 1 020-1 040 m, 1 ♂ ad. de 12,1 mm ; Gch 69, 1 000 m, 1 juv. de 5,5 mm.

DESCRIPTION COMPLÉMENTAIRE

Nos exemplaires se réfèrent sans conteste à l'espèce *B. helgae* décrite par TATTERSALL (1907 et 1911b), puis par TATTERSALL & TATTERSALL (1951). Nous avons cependant jugé utile de compléter leur description originale pour en combler les quelques lacunes ou inexactitudes.

L'écaille antennaire (fig. 13), bien que mutilée, apparaît environ 5 fois plus longue que large, ce qui confirme son allongement au cours de la croissance des individus.

Le labrum n'avait pas été figuré. Il est nettement plus large que long (fig. 14) ; son extrémité antérieure forme une pointe arrondie sur laquelle aboutit une courte carène longitudinale intéressant le quart antérieur de sa face ventrale. Le palpe mandibulaire a

1. Voir Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris, 4^e sér., 2, 1980, section A, n° 2 : 375-412.

* Antenne de la Station Marine d'Endoume, CREO, allée des Tamaris, 17000 La Rochelle.

une structure normale, ainsi que les parties incisive et masticatrice ; on note cependant une forte pilosité à la base de son article médian (fig. 15). Les maxillules (fig. 16) ne présentent aucun caractère original. Par contre, l'article terminal du palpe des maxilles (fig. 17) est très développé, aussi long que large, et son bord antérieur, orné de fortes épines barbulees, penche vers l'extérieur.

Les péripodes de la première paire sont les seuls qui subsistent sur nos spécimens. TATTERSALL (1911b, pl. VII, fig. 3) et TATTERSALL & TATTERSALL (1951, fig. 75C) en ont donné une représentation très schématique, plus exacte néanmoins dans la dernière publication pour ce qui est des proportions relatives de l'ischion et du mérus. Sur la face antérieure du basis (fig. 18), on observe une ligne de suture à la base de son lobe mobile.

La description des pléopodes de la quatrième paire du mâle adulte par TATTERSALL (1911b, pl. VII, fig. 7) et par TATTERSALL & TATTERSALL (1951, fig. 75E) est incomplète et inexacte. Nous avons figuré (fig. 19) l'extrémité de l'exopodite du pléopode droit de la quatrième paire de notre mâle adulte pour bien préciser le nombre et l'insertion exacte des soies modifiées dont il est orné. L'article terminal porte sans conteste deux soies épaisses pourvues de fortes barbules. L'avant-dernier article est orné, côté interne, d'une courte soie épineuse et, côté externe, d'une soie modifiée, finement barbulée et plus courte que les deux grandes soies terminales. L'antépénultième article semble dépourvu de toute soie sur le côté interne mais il porte une soie modifiée de fort calibre sur son bord externe. C'est donc vraisemblablement par erreur que TATTERSALL (1911b), puis TATTERSALL & TATTERSALL (1951) ont placé la soie modifiée de l'avant-dernier article sur le bord interne, omettant de signaler sur ce bord la courte soie épineuse. Ce développement des soies modifiées, sur le côté externe des articles distaux de l'exopodite des pléopodes de la quatrième paire des mâles adultes, caractérise de nombreux genres de *Leptomysini*.

Le telson est remarquablement caréné pour épouser le renflement du statoyste de la rame interne des uropodes. De plus, chez le mâle adulte (fig. 20), la pointe de l'échancre apicale se redresse sensiblement alors qu'elle reste dans le plan du telson chez la femelle immature (fig. 21). Le nombre des épines portées par les bords latéraux du telson, de même que celui des spinules ornant les bords de l'échancre médiane, est variable et subit un accroissement en fonction de la taille. Chez l'adulte ce nombre atteint 39 à 40 pour les épines disposées sur les bords latéraux et les extrémités des lobes distaux du telson, et 30 environ pour les spinules des côtés de l'échancre.

REMARQUE

Le genre *Bathymysis* regroupe actuellement trois espèces : *B. helgae* Tattersall, 1907 ; *B. reniculata* Tattersall, 1951 ; *B. varunae* Pillai, 1963. La description de caractères inédits chez *B. helgae* : labrum à pointe arrondie et carénée ; disposition des soies modifiées sur l'exopodite des pléopodes de la quatrième paire du mâle adulte (2 soies distales subégales, 1 soie modifiée sur l'avant-dernier article et 1 soie modifiée sur l'antépénultième), nous conduit à exclure de ce genre *B. varunae* qui présente un labrum à bord antérieur arrondi et une ornementation de l'exopodite des pléopodes de la quatrième paire du mâle plus simple (disparition d'une des soies modifiées sur l'article distal).

A notre avis, *B. varunae* doit être placée dans le genre *Doxomysis* (similitude dans l'ornementation du telson et dans celle de l'exopodite des pléopodes de la quatrième paire

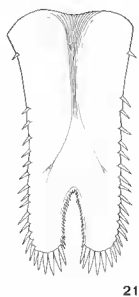
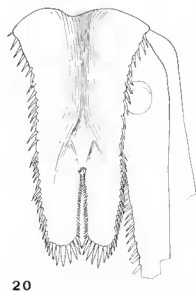
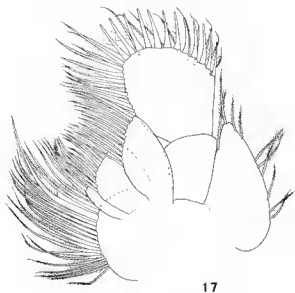


FIG. 17-21. — *Bathymysis helgae* Tattersall, 1907. 17, Maxille gauche du mâle, face postérieure ($\times 47$); 18, endopodite de l'appendice thoracique gauche de la première paire du mâle, face antérieure ($\times 38$); 19, extrémité distale de l'exopodite du pléopode droit de la quatrième paire du mâle, face postérieure ($\times 58$); 20, telson du mâle, face dorsale ($\times 38$); 21, telson de la femelle immature, face dorsale ($\times 75$).

du mâle) où elle est probablement synonyme de l'espèce *Doxomysis quadrispinosa* (Illig, 1906).

DISTRIBUTION

B. helgae est présente dans l'Atlantique Nord oriental depuis le détroit des Féroés jusque dans le golfe de Gascogne, à des profondeurs comprises entre 800 et 1 300 m.

Genre **LEPTOMYSIS** G. O. Sars, 1869

Leptomysis megalops Zimmer, 1915

(Fig. 22 à 39)

Leptomysis megalops Zimmer, 1915 : 320, fig. 10-17 ; COLASI, 1929 : 422, fig. 14 ; BĂCESCU, 1941b : 25 ; HOENIGMAN, 1955 : 49 ; TATTERSALL O. S., 1955b : 165, 184 ; HOENIGMAN, 1960 : 341 ; 1963 : 605, 613 ; BĂCESCU, 1966 : 138 ; VADER, 1973 : 178 ; LAGARDÈRE, 1976b : 20 ; MAUCLINE & MURANO, 1977 : 62 ; LAGARDÈRE, 1978 : 378.

MATÉRIEL EXAMINÉ : Geh 4, 200-210 m, 4 ♀ subad. dont 1 de 6,3 mm ; Geh 11, 148 m, 1 juv. ; Geh 20, 180 m, 4 ♂ ad. de 10,2 à 11 mm, 5 ♂ subad. de 6,8 à 7,5 mm, 2 ♀ ad. dont 1 de 9,5 mm et 1 ♀ subad. de 8,1 mm ; Geh 21, 200 m, 2 ♂ subad. 3 ♀ ad. dont 1 de 11,7 mm et 2 ♀ subad. ; Geh 22, 400 m, 4 ♂ subad. de 8,8 à 9,4 mm, 1 ♀ ad. et 9 ♀ subad. de 8 à 9,4 mm ; Geh 35, 190-220 m, 1 juv. de 3,2 mm ; Geh 43, 142 m, 11 juv. de 2,3 à 4,1 mm ; Geh 50, 142-144 m, 3 ♂ subad. de 4,1 à 6,3 mm ; Geh 54, 235-250 m, 3 ♂ subad. de 6,4 à 6,9 mm, 6 ♀ ad. de 10 à 12,2 mm, 1 ♀ subad. de 7,9 mm et 6 juv. de 3,7 à 4,6 mm ; Geh 60, 150 m, 1 ♂ ad. de 9,6 mm et 2 ♀ subad. de 7,5 mm.

DESCRIPTION

Dans le golfe de Gascogne la taille des mâles adultes de cette espèce varie de 9,6 à 11 mm, celle des femelles adultes de 9,5 à 12,2 mm.

Le tégument est lisse. La carapace forme en avant une plaque frontale dont la pointe arrondie (angle de 90°) recouvre une partie de la base des antennules (fig. 22). Les bords latéraux de ce rostre sont légèrement redressés et s'inscrivent dans un angle de 90°.

Les yeux sont très gros et débordent amplement sur les côtés de la carapace. Chez une femelle immature (fig. 22) la plus grande largeur de la cornée atteint presque les trois quarts de la largeur de la carapace à la base du rostre.

Les pédoncules antennulaires présentent un dimorphisme sexuel important qui affecte la proportion des articles et leur ornementation (fig. 23 et 24). Chez le mâle le pédoncule antennulaire est massif ; il est plus allongé et plus mince chez la femelle, et son article terminal porte sur sa face supérieure, côté externe, une rangée de 5 soies plumeuses. Ces soies apparaissent très régressées et en nombre inférieur chez le mâle adulte.

L'écaïlle antennaire est également nettement plus allongée chez la femelle ($L/l > 9$) que chez le mâle ($L/l < 9$). Le coin externe du sympode forme une pointe aiguë (fig. 25).

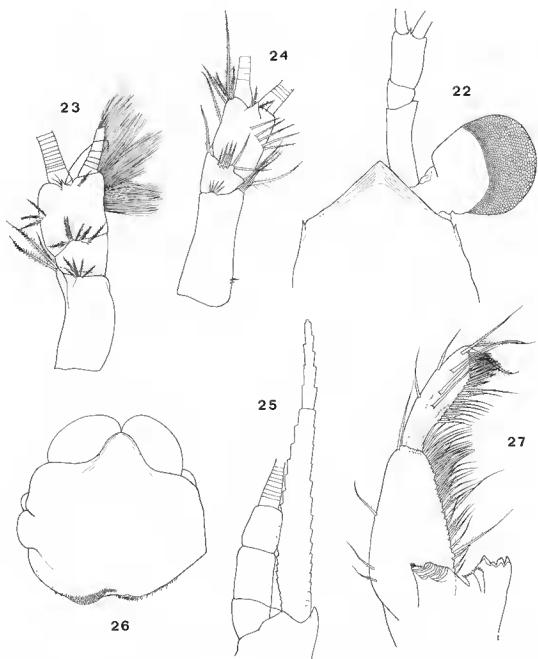


FIG. 22-27. — *Leptomysis megalops* Zinnor, 1915. 22, Région antérieure de la carapace et oeil d'une femelle immature, face dorsale ($\times 38$); 23, antennule gauche d'un mâle adulte, face dorsale ($\times 38$); 24, antennule droite d'une femelle adulte, face dorsale ($\times 38$); 25, base de l'antenne gauche d'un mâle adulte, face ventrale ($\times 38$); 26, labrum d'une femelle adulte, face ventrale ($\times 75$); 27, mandibule d'un mâle adulte ($\times 75$).

Le labrum est nettement plus large que haut ; son extrémité antérieure forme une pointe arrondie non carénée (fig. 26). On notera également le coin anguleux de son côté gauche d'autant plus accentué que l'animal est âgé.

Les parties masticatrices des mandibules ne présentent pas de caractères originaux. L'article distal du palpe est allongé et son extrémité terminale apparaît tronquée en oblique (fig. 27). Nous avons figuré les maxillules (fig. 28) et les maxilles (fig. 29) de cette espèce.

Les appendices thoraciques de la première paire ont un endopodite court et massif. L'article distal est plus large que long et porte des soies robustes (fig. 30). L'ischion est remarquable par l'étréitesse de son bord interne. Le deuxième article de l'endopodite des appendices thoraciques de la deuxième paire est dilaté et porte, sur son bord interne, un peigne de très longues soies (fig. 31). L'endopodite des appendices thoraciques de la troisième à la huitième paire a sensiblement la même structure et la même longueur. L'ensemble carpe-propode est divisé en trois articles et on observe un petit lobe sur le bord antérieur du basis (fig. 32). Les plaques basales de tous les exopodites des appendices thoraciques ont un bord antérieur arrondi et sont identiques dans les deux sexes. Le fœut des exopodites compte 8 articles sétigères à la première paire et 9 aux paires suivantes.

Les femelles possèdent trois paires d'oostégites ; ceux qui correspondent aux appendices de la huitième paire sont très amples et parcourus par une forte carène ; ceux qui correspondent aux appendices des septième et sixième paires sont moins développés mais de structure normale. A la base des appendices thoraciques de la cinquième paire on ne remarque pas de lobe ventilateur.

Les penes ont un développement normal.

Les pléopodes de la femelle sont tous rudimentaires, uniaarticulés et de longueur croissante d'avant en arrière. Chez le mâle, les pléopodes de la première paire (fig. 33) ont un exopodite normal constitué de 8 articles sétigères ; l'endopodite est rudimentaire, de forme conique avec une soie terminale, 3 soies latérales et 5 courtes soies antérieures ; sa lamelle pseudo-branchiale est normale. Les endopodites des autres pléopodes sont normalement développés et comptent 8 articles sétigères parmi lesquels certains portent à la face antérieure une ou deux courtes soies surnuméraires. L'article proximal de l'endopodite de la cinquième paire porte, au-dessous de la lamelle pseudo-branchiale, une petite digitation garnie d'une soie distale (fig. 35). Les exopodites sont légèrement plus longs que les endopodites et possèdent 8 articles. L'exopodite de la quatrième paire (fig. 34) est particulièrement différencié : tous les articles, sauf le dernier, sont plus volumineux que la normale et les quatre derniers sont ornés de soies différenciées ou réduites ; l'article distal, très petit, porte une forte soie barbulée et une courte soie épineuse. On retrouve la même ornementation sur les deux articles qui le précède. Au niveau du 5^e article, on remarque deux soies très courtes ; les soies normales n'apparaissent donc qu'à partir du 4^e article. L'allongement de l'avant-dernier article de l'exopodite des pléopodes de la quatrième paire est remarquable chez les mâles adultes de cette espèce.

L'endopodite des uropodes (fig. 37) porte sur son bord interne, depuis le niveau du statocyste jusqu'à son extrémité distale, des épines très pointues disposées en une série de longueur croissante. Leur nombre varie au cours du développement et de la croissance des individus : 11 à 2,3 mm de longueur totale, 16 à 3 mm, 18 à 4,1 mm, 29 à 6,3 mm et 30 à 35 chez les adultes. Il n'y a pas de différences sexuelles dans la forme et la longueur de ces épines.

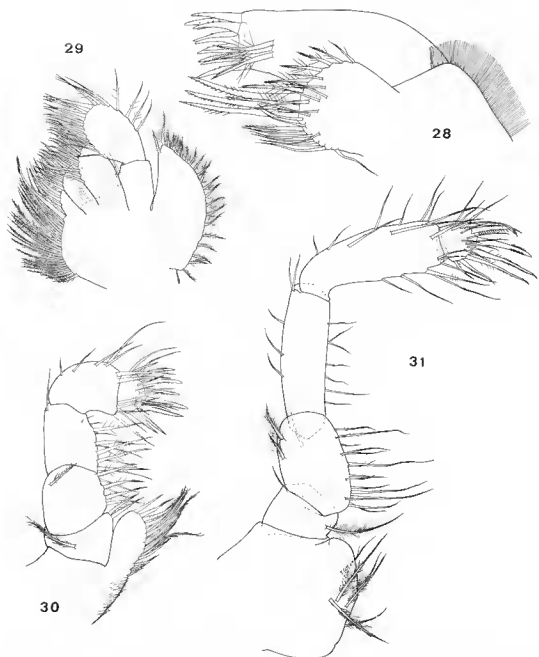


FIG. 28-31. — *Leptomysis megalops* Zimmer, 1915 (mâle adulte). 28, Maxillule gauche, face postérieure ($\times 150$); 29, maxille gauche, face postérieure ($\times 75$); 30, endopodite de l'appendice thoracique gauche de la première paire, face antérieure ($\times 75$); 31, endopodite de l'appendice thoracique gauche de la deuxième paire, face antérieure ($\times 75$).

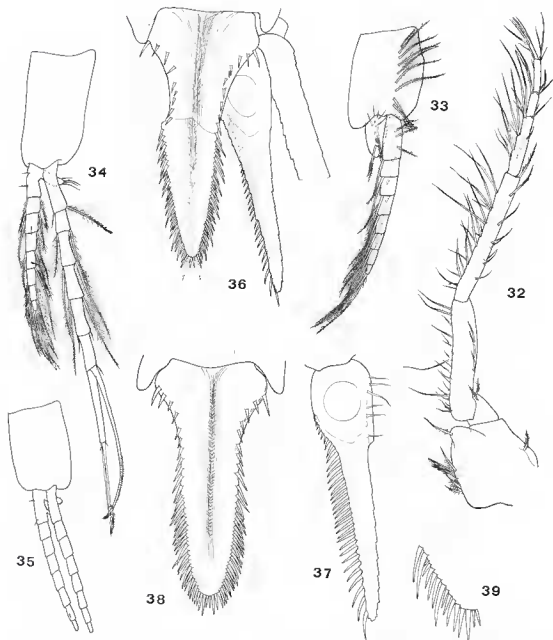


FIG. 32-39. — *Leptomystis megalops* Zimmer, 1915. 32, Endopodite de l'appendice thoracique gauche de la troisième paire d'un mâle adulte, face postérieure ($\times 38$); 33, pléopode gauche de la première paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 38$); 34, pléopode gauche de la quatrième paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 38$); 35, pléopode gauche de la cinquième paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 38$); 36, telson et uropode d'un mâle adulte, face dorsale ($\times 38$); 37, endopodite de l'uropode gauche d'une femelle adulte, face ventrale ($\times 38$); 38, telson d'une femelle adulte, face dorsale ($\times 38$); 39, extrémité distale du telson d'un spécimen juvénile ($\times 75$).

Il n'en est pas de même pour le telson qui accuse un dimorphisme sexuel très net. Chez le mâle (fig. 36) le brusque rétrécissement du tiers proximal se poursuit régulièrement jusqu'à l'extrémité distale donnant au telson un aspect lancéolé. L'ornementation épineuse de ses bords latéraux est faite de séries successives de 3 à 6 épines de longueur variable. Chez la femelle adulte (fig. 38) les bords latéraux du telson restent à peu près parallèles dans les deux tiers distaux et son extrémité distale forme un large arrondi. L'inégalité des épines qui ornent les bords latéraux est beaucoup moins prononcée que chez le mâle : elles tendent à devenir subégales. Chez les immatures, l'aspect linguiforme du telson (fig. 39) rappelle celui de la femelle adulte mais l'ornementation avec des séries d'épines inégales se rapproche davantage de celle observée chez le mâle adulte. Le nombre des épines qui ornent les bords latéraux du telson est très variable suivant la taille des individus. Pour donner un ordre de grandeur on peut indiquer qu'il est de 7 à 8 à 2,3 mm, 11 à 3 mm, 15 à 4,1 mm, 26 à 6,3 mm et jusqu'à 48 chez les mâles adultes. Dans les deux sexes, le telson est parcouru par une dépression médiane dont le relief est accentué par le relèvement des bords latéraux.

REMARQUES

O. S. TATTERSALL (1955*b*) souligne le fait que ses spécimens des côtes africaines ont un rostre moins aigu que ceux décrits par ZIMMER (1915) de Méditerranée. Elle attribue cette différence au fait que les bords latéraux du rostre étant légèrement redressés, en vue normale, celui-ci apparaît plus aigu qu'il n'est en réalité. Doncement aplatis, les bords latéraux du rostre s'inscrivent dans un angle arrondi de 90°.

Cette remarque s'accorde bien avec notre observation des spécimens du golfe de Gascogne. Cependant, nous indiquerons que si l'aplatissement des bords latéraux du rostre réduit leur concavité, il ne modifie aucunement l'angle dans lequel ils s'inscrivent et qui reste de 90° (fig. 22). Ceci ne s'accorde donc pas avec la figure 10 de ZIMMER (1915) qui décrit un rostre plus saillant inscrit dans un angle aigu. Seule l'observation de spécimens méditerranéens permettra de confirmer ou non l'exactitude de la figure de ZIMMER.

Outre le rostre, on relève également une légère différence dans les longueurs relatives des deux rames des pléopodes (endopodite proportionnellement plus long chez les spécimens de ZIMMER) de la quatrième paire du mâle adulte, ainsi que dans le développement de la grande soie portée par le 6^e article de l'exopodite (plus longue chez les spécimens de ZIMMER), entre les spécimens méditerranéens et atlantiques.

A l'exception de ces deux points, tous les autres caractères décrits précédemment permettent de rapporter nos exemplaires de l'Atlantique à l'espèce découverte en Méditerranée par ZIMMER (1915). S'il s'avère par la suite que ces deux points de divergence ne sont pas dus à l'imprécision des figures de ZIMMER (1915, fig. 10 et 17), il faudra considérer les formes atlantique et méditerranéenne comme deux sous-espèces distinctes.

Enfin, ZIMMER (1915) ne soulignait, parmi les différenciations sexuelles développées par cette espèce, que la structure des pléopodes et plus particulièrement celle des pléopodes de la quatrième paire. Il ne nous paraît pas sans intérêt de relever celles qui affectent la morphologie du telson et du pédoncule antennulaire car le dimorphisme sexuel du telson est une caractéristique que l'on retrouve chez d'autres espèces du genre : *L. gracilis* (Caroli, 1929), *L. apiops* (Tattersall O. S., 1955) et *L. apiops banyulensis* (Bacescu, 1966).

DISTRIBUTION

L'espèce est présente en Méditerranée : golfe de Naples (ZIMMER, 1915), région de Monaco (BACESCU, 1941b), et dans l'Adriatique (HOENIGMAN, 1955, 1960, 1963).

Dans l'Atlantique, O. S. TATTERSALL (1955) la signale au large des côtes africaines, depuis le sud de l'équateur (cap Lopez) jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Sa présence dans le golfe de Gascogne élargit considérablement son aire de distribution géographique dans l'Atlantique oriental.

L. megalops apparaît comme l'espèce du genre la moins côtière et vit sur des fonds compris entre 60 et 400 m de profondeur.

Leptomysis gracilis G. O. Sars, 1864

(Fig. 40)

Mysis gracilis G. O. Sars, 1864b : 23.

Mysidopsis hispida : NORMAN, 1869 : 267.

Leptomysis gracilis : G. O. Sars, 1869b : 29 ; 1872a : 263.

Mysis hispida : EDWARD, 1877 : 382.

Leptomysis gracilis : G. O. Sars, 1879 : 31, tab. XIX-XX ; CZERNIAVSKY, 1882-1883 : 90 (fasc. 1), 20 (fasc. 3) ; GIARD, 1888 : 508 ; SCOTT, 1889 : 323 ; NORMAN, 1892b : 243 ; GARSTANG, 1894 : 221 ; EHRENBAUM, 1897 : 422 ; HOLT & BEAUMONT, 1900 : 236 ; SCOTT, 1901 : 332 ; 1903 : 223 ; GOUGH, 1905 : 360 ; SCOTT, 1905 : 230 ; HOLT & TATTERSALL, 1906b : 39 ; NORMAN & SCOTT, 1906 : 25 ; SCOTT, 1906 : 123 ; GOUGH, 1907 : 198, 222 ; TATTERSALL, 1908b : 93.

Leptomysis sp. ? : TATTERSALL, 1909 : 137.

Leptomysis gracilis : ZIMMER, 1909 : 134, fig. 170-173 ; HANSEN, 1910a : 251 ; SCOTT, 1910 : 89, 99 ; STEPHENSEN, 1910 : 138, fig. 86 1-4 ; TESCH, 1910 : 55, 63, 66, 68, 70, 80 ; WALKER, 1910 : 159 ; MASSY, 1912 : 3, 7, 15 ... ; KRAMP, 1913 : 548, pl. CH1 ; BJÖRCK, 1915 : 47 ; ZIMMER, 1915b : 319 ; BJÖRCK, 1916b : 11 ; 1916c : 9 ; MEEK, 1923 ; HARDY, 1924 : 26 ; RUSSEL, 1925 : 780-781, 795-796, fig. 5 ; JENSEN, 1928 : 58 ; RUSSELL, 1928 : 91, 100-101 ; COLOSI, 1929 : 420, fig. 10-12 ; RUSSELL, 1931 : 769-773 ; P. M. F., 1931 : 200 ; ZIMMER, 1933 : 36, 43, 54, 56-58, fig. 55-56, 67 ; TATTERSALL, 1938 : 52 ; BERTRAND, 1939 : 23 ; KÜNNE, 1939 : 341, 349, 356 ; BERTRAND, 1940 : 30 ; BACESCU, 1941a : 165 ; 1941b : 25 ; BERTRAND, 1941 : 18 ; NOUVEL, 1943a : 84, pl. V, fig. 146-147 ; 1945 : 9 ; TATTERSALL O. S., 1949b : 781-782 ; MENON, 1950 ; NOUVEL, 1950a : 4, 6 ; 1950b : 3 (fiche 24), fig. 228-231 ; TATTERSALL, 1951 : 138 ; TATTERSALL & TATTERSALL, 1951 : 287, fig. 70 A-E, 71 A-F ; HOENIGMAN, 1953 : 2, fig. 5-10 ; NOUVEL, 1954a : 57 ; HOENIGMAN, 1954 : 106-108, fig. 3 ; NOUVEL & HOENIGMAN, 1955 : 8 ; P. M. F., 1957 : 236 ; FURNESTIN, 1957 : 45 ; 1959 : 312, fig. 10 ; 1960 : 158, 189 ..., fig. 45-48 ; REYS, 1960 : 73-92 ; HOENIGMAN, 1963 : 603, 605, 612, 614 ; MACQUART-MOULIN, 1965 : 147, 233 ; BACESCU, 1966 : 137 ; LEDOYER, 1968 : 216 ; HOENIGMAN, 1968 : 449 ; VIVES, 1968 : 459 ; MAUCLINE, 1969a : 380, fig. 1-2 ; CHAMPALBERT & MACQUART-MOULIN, 1970 : 12, fig. 18 ; MAUCLINE, 1971e : 11, 21, fig. 8 ; 1971g : 809, ..., fig. 1 ; LAGARDÈRE, 1972 : 669 ; LAGARDÈRE, F., 1972b : 535 ; MACQUART-MOULIN, 1972 : 439 ; NOUVEL, 1973a : 133 ; VADCR, 1973 : 177 ; MAUCLINE, 1973a : 570 ; 1973b : 802-805, 807, 810 ; KARTAS, 1973 : 184, 186 ; MACQUART-MOULIN, 1975 : 182 ; LAGARDÈRE, 1976b : 20 ; MAUCLINE & MURANO, 1977 : 62 ; LAGARDÈRE, 1978 : 378.

MATÉRIEL EXAMINÉ : G 40, 92 m, 1 sp. ; G 46, 95 m, 4 ♂ ad. dont 2 de 10,2 mm ; G 68, 128 m, 1 ♂ ad. de 8,6 mm, 1 ♀ ad. de 10,2 mm et 1 ♀ subad. de 8,6 mm ; G 83, 130 m, 1 ♀ ad. ; Geh 20, 180 m, 1 sp. ; Geh 24, 133 m, 1 ♂ ad., 3 ♀ subad. et 1 sp. ; Geh 25, 103 m, 11 sp. ; Geh 35, 190-220 m, 1 juv. ; Geh 43, 142 m, 1 ♀ subad. et 3 juv. dont 1 de 3,5 mm ; Geh 54, 235-250 m, 9 ♂ subad., 21 ♀ subad. et 1 juv.

REMARQUE

L'un de nous (NOUVEL, 1943a) avait donné une liguration précise du labrum de *L. gracilis* (pl. V, fig. 146-147). Il apparaît cependant que les deux pointes écailleuses portées par la protubérance mousse antérieure sont le fait d'une légère mutilation de cette pièce, car tous nos spécimens en sont dépourvus (fig. 40). Le labrum de cette espèce est presque aussi long que large et développe du côté gauche une saillie anguleuse remarquable.

DISTRIBUTION

Cette espèce est très largement répandue dans tout l'Atlantique Nord oriental : depuis les Orcades, les Shetlands (NORMAN, 1867) et le Harlanger fjord sur la côte norvégienne (G. O. SARRS, 1879) jusqu'au large des côtes marocaines (FURNESTIN, 1957, 1959). On la rencontre également en Méditerranée occidentale et dans l'Adriatique (HOENIGMAN, 1953).

La distribution verticale connue se situe entre 10 et 500 m de profondeur mais il est probable que sa présence au-dessus des fonds de la pente continentale est le fait d'individus entraînés par la drifve des masses d'eau superficielles.

Genre **MYSIDETES** Holt & Tattersall, 1906

Mysidetes farrani (Holt & Tattersall, 1905)

(Fig. 41 à 46)

Mysidetes (?) *Farrani* Holt & Tattersall, 1905a : 127, 146.

Mysidetes Farrani : HOLT & TATTERSALL, 1906b : 40, pl. V ; TATTERSALL, 1908b : 194 ; 1909 : 140.

Mysidetes farrani : ZIMMER, 1909 : 139, fig. 280-283 ; TATTERSALL, 1911b : 58 ; HANSEN, 1927 : 26 ; COLOSI, 1929 : 428 ; NOUVEL, 1950b : 3 (fiche 24), fig. 247-249 ; TATTERSALL & TATTERSALL, 1951 : 305, fig. 76 A-C, 77 A-I, 78 A-F ; LAGARDÈRE, 1976a : 223 ; 1976b : 20, 28, 43 ; 1977 : 399 ; MAUTHLINE & MORANO, 1977 : 65 ; LAGARDÈRE, 1978 : 378, 386.

MATÉRIEL EXAMINÉ : Geh 9, 1 020-1 040 m, 1 ♀ ad. et 2 juv. ; Geh 27, 800 m, 1 ♀ subad. ; Geh 31, 580-610 m, 2 ♂ ad. de 20,7 et 23 mm, 4 ♀ ad. de 25,7 à 29,2 mm et 1 juv. de 4,2 mm ; Geh 33, 1 000 m, 1 juv. ; Geh 36, 400 m, 2 juv. de 4,7 mm ; Geh 47, 370-420 m, 1 juv. de 5,6 mm ; Geh 53, 570-600 m, 3 ♀ subad. de 16,2, 18,7 et 20 mm et 1 juv. de 8 mm ; Geh 54, 235-250 m, 1 juv. de 5,3 mm ; Geh 57, 570-640 m, 2 ♀ ad. de 30 mm ; Geh 63, 820-950 m, 1 ♀ ad. de 27,9 mm ; Geh 68, 1 000 m, 1 juv. ; Grh 75, 610 m, 1 ♂ ad. de 26,4 mm, 1 ♂ subad. de 12 mm et 4 ♀ ad. de 27,5, 29,8 et 30 mm.

DESCRIPTION COMPLÉMENTAIRE

Afin de permettre d'éventuelles comparaisons entre les spécimens atlantiques et méditerranéens de cette espèce, nous avons figuré quelques appendices du mâle immature de 12 mm : région antérieure (fig. 41), écaille antennaire (fig. 42), telson (fig. 45) et uropodes (fig. 44).

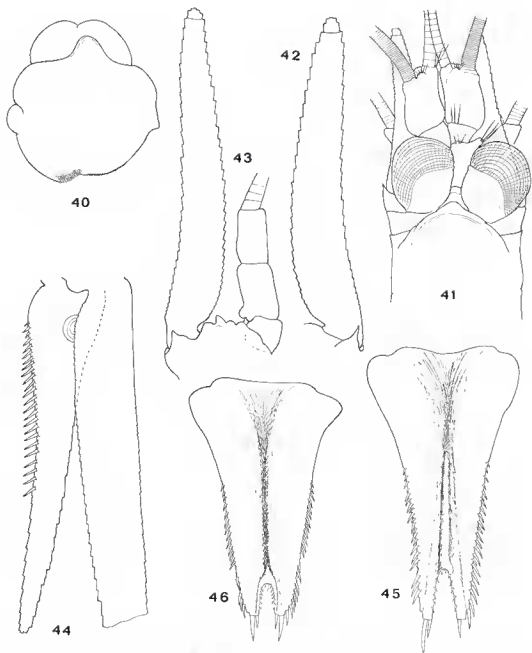


FIG. 40. — *Leptomyis gracilis* G. O. Sars, 1864. 40, Labrum d'une femelle, vue ventrale ($\times 75$).
 FIG. 41-46. — *Mysidetes farrani* (Holt & Tattersall, 1905). 41, Région antérieure d'un mâle subadulte de 12 mm, face dorsale ($\times 18$); 42, écaille antenneaire d'un mâle subadulte de 12 mm ($\times 38$); 43, base de l'antenne d'une femelle adulte de 30 mm ($\times 18$); 44, uropode gauche d'un mâle subadulte de 12 mm, face ventrale ($\times 38$); 45, telson d'un mâle subadulte de 12 mm, face dorsale ($\times 38$); 46, telson d'une femelle adulte, face dorsale ($\times 18$).

La représentation du pédoneule antennaire, telle que le figure TATTERSALL & TATTERSALL (1951, fig. 78 A) est inexacte dans la proportion relative des trois articles ainsi que dans l'absence d'un fort tubercule, bien visible à la base du deuxième article (fig. 43).

La forme du telson varie au cours de la croissance et de la différenciation sexuelle des individus. Relativement étroite et allongé chez les individus immatures et chez les mâles adultes (fig. 45), il est proportionnellement plus court, et nettement élargi à son extrémité distale chez les femelles adultes (fig. 46).

REMARQUE

Dès 1906, HOLT & TATTERSALL ont souligné l'extraordinaire variabilité de l'ornementation épineuse du telson et des uropodes que manifestent les spécimens de *Mysidetes farrani*. Au cours d'un long commentaire, TATTERSALL & TATTERSALL (1951) discutent à nouveau de ces différences d'ornementation pour conclure que leur évolution est liée à la croissance des individus dans les eaux irlandaises et que les individus provenant de Méditerranée, bien qu'adultes à 10 mm, auraient une ornementation proche des individus juvéniles de l'Atlantique.

L'étude des spécimens recueillis dans le golfe de Gascogne ne semble pas de nature à confirmer cette hypothèse. En examinant le tableau ci-dessous, on constate que la population du golfe de Gascogne est homogène et que ses variations ornementales restent cohérentes si l'on tient compte de la taille relative de chaque individu. Par comparaison, le tableau dressé par HOLT & TATTERSALL (1906b : 43) semble regrouper deux populations distinctes :

— la première comprend les spécimens 1 à 7, 9 à 12, 14 à 17 et 21 qui possèdent comme caractéristiques : de 10 à 13 épines sur les bords latéraux du telson et de 6 à 10 spinules dans l'échancre de l'extrémité distale du telson, ceci pour des individus de 9 à 16 mm de longueur totale ;

— la seconde comprend les spécimens 8*, 13*, 18*, 19 et 20 qui se caractérisent par : 16 à 26 épines sur les bords latéraux du telson et 10 à 13 spinules dans l'échancre du telson, ceci pour des individus mesurant de 7 à 28 mm de longueur totale.

Le premier groupe se rapproche beaucoup des spécimens méditerranéens figurés par TATTERSALL & TATTERSALL (1951, fig. 77 A-1). Si cette similitude devait également porter sur les proportions de l'écaïlle antennaire, avec un rapport L/l inférieur à 4, il y aurait lieu de considérer cette forme moins ornementée comme une espèce distincte de *Mysidetes farrani*, laquelle fut décrite à partir de spécimens appartenant au deuxième groupe.

Nos spécimens du golfe de Gascogne sont identifiables (à l'exception peut-être du juvénile de la station Geh 68) à ceux qui servirent à établir la diagnose originale de l'espèce *M. farrani* : 16 à 26 épines sur le bord latéral du telson et 10 à 13 spinules dans l'échancre distale pour des tailles comprises entre 7 et 28 mm. Ils nous permettent de préciser, en outre, que pour des tailles s'échelonnant entre 5,3 et 30 mm, le rapport L/l de l'écaïlle antennaire varie de 4,3 à 8.

* Spécimens ayant servi à la diagnose originale de *M. farrani*.

Variations d'ornementation épineuse du telson et de l'uropode, ainsi que celles du rapport longueur-largeur de l'écaille antennaire des spécimens de *Mysidetes farrani* du golfe de Gascogne.

Station	Sexe	Longueur totale (mm)	Nb d'épines des bords latéraux du telson	Nb de spinules de l'échancrure du telson	Rapport L/l de l'écaille antennaire	Nb d'épines de l'uropode.
Geh 75	♂ juv.	12	26-24	6-7	5,8	24
	♂ ad.	26,4	25-27	6-7	?	29
	♂ ad.	29,8	23-23	6-7	6	27
	♂ ad.	27,5	27-27	7-7	6,5	30
	♂ ad.	30	29-27	10-10	6,9	30
	♀ ad.	27,5	25-26	7-6	6,9	30
	juv.	5,6	16-?	5-6	4,8	18
Geh 68	juv.	5,6	13-13	3-3	?	19
Geh 63	♀ ad.	27,9	25-26	8-8	7	29
Geh 57	♀ ad.	30	26-28	7-8	8	32
	♀ ad.	30	26-27	7-7	6,5	28
Geh 54	juv.	5,3	16-?	4-3	4,3	?
Geh 53	juv.	8	20-20	7-7	4,8	22
	juv.	20	27-25	6-5	5,9	25
	juv.	18,7	26-25	7-7	6,3	30
	juv.	16,2	24-22	8-7	6,7	27
Geh 36	juv.	4,7	15-17	6-6	?	19
	juv.	4,7	?-15	5-5	?	19
Geh 31	juv.	4,2	17-?	6-6	?	?
	♂ ad.	20,7	27-27	6-6	7,3	30
	♂ ad.	23	26-26	7-8	7,1	30
	♂ ad.	29,2	25-24	6-7	7,5	26
	♂ ad.	25,8	28-27	7-8	7,2	29
	♀ ad.	25,7	30-28	8-8	6,7	32
Geh 27	♀ juv.	?	24-24	6-6	?	25
Geh 9	?	?	24-24	7-7	?	27

Quoiqu'il en soit, l'actuelle dénomination *Mysidetes farrani* semble réunir deux espèces se distinguant, au moins, par l'ornementation du telson et les proportions relatives de l'écaille antennaire. Mais seule la comparaison et l'étude d'un nombre suffisant de spécimens des deux formes permettront de lever toute équivoque.

DISTRIBUTION

M. farrani est présent dans l'Atlantique Nord oriental depuis les côtes d'Irlande (HOLL & TATTERSALL, 1905a) jusqu'à celles du Maroc (HANSEN, 1927). La forme moins ornementée a été signalée en Méditerranée (TATTERSALL, 1909).

La distribution verticale de cette espèce se situe entre 235 et 1 105 m de profondeur.

Genre **MYSIDEIS** G. O. Sars, 1869

Mysideis parva Zimmer, 1915

(Fig. 47 à 70)

Mysideis hibernica (?) Holt & Beaumont, 1900 : 235, pl. 16, fig. 4-5.

Mysideis parva Zimmer, 1915b : 323, fig. 18-20 ; COLASI, 1929 : 418, fig. 8 a-c ; BACESSE, 1941b : 28.

Mysideis insignis : NOUVEL, 1950a : 4, 6, 8.

Mysideis parva : REYS, 1960 : 83, 92 ; KARTAS, 1973 : 184, 186.

Mysideis insignis : NOUVEL, 1973a : 133.

Mysideis cf. *parva* : LAGARDÈRE, 1976b : 20, 28 ; 1977b : 399 ; 1978 : 378, 385.

Mysideis parva : MAJEDLING & MURANO, 1977 : 65.

MATÉRIEL EXAMINÉ : G 38, 129 m, 1 ♀ subad. ; Geh 12, 144 m, 2 ex. ; Geh 14, 270 m, 1 juv. ; Geh 16, 200 m, 1 juv. de 3,8 mm ; Geh 20, 180 m, 1 ♂ subad. de 6 mm et 4 ♀ ad. dont 1 de 8 mm ; Geh 21, 200 m, 2 ♂ ad. dont 1 de 9 mm, 2 ♂ subad. dont 1 de 7,6 mm, 2 ♀ ad., 2 ♀ subad. et 5 juv. ; Geh 22, 400 m, 1 ♂ ad. de 7,6 mm, 1 ♂ subad., 6 ♀ ad. dont 1 de 6,7 mm et 6 juv. dont 1 de 4,2 mm ; Geh 25, 103 m, 1 ♀ subad. de 7 mm et 1 juv. ; Geh 28, 380-410 m, 1 ♂ ad. de 8,1 mm ; Geh 35, 190-220 m, 2 ♀ ad. de 8,1 mm et 1 juv. de 3,8 mm ; Geh 43, 142 m, 1 ♂ subad. et 1 juv. ; Geh 45, 280-300 m, 1 juv. de 2,3 mm ; Geh 47, 370-420 m, 1 juv. ; Geh 48, 380-400 m, 1 ♂ subad. de 7,5 mm, 1 ♀ ad. de 9,2 mm et 1 juv. ; Geh 49, 205-230 m, 1 ♀ ad. de 8,1 mm et 3 juv. de 2,6 mm ; Geh 50, 142-144 m, 1 ♂ ad. de 7,5 mm, 2 ♀ subad. et 5 juv. de 2,5 à 3,3 mm ; Geh 51, 380-420 m, 1 ♂ ad. de 9,6 mm, 1 ♂ subad. de 6 mm, 1 ♀ ad. de 10 mm, 2 ♀ subad. de 6,4 mm et 4 juv. de 3,4 à 4,3 mm ; Geh 54, 250 m, 7 ♂ ad. de 7,2 à 8,4 mm, 6 ♂ subad. de 6,6 à 8,6 mm, 17 ♀ ad. de 8 à 9,9 mm, 1 ♀ subad. de 7,2 mm et 7 juv. de 4,5 mm ; Geh 65, 390 m, 2 ♂ ad. de 8,9 et 9,1 mm et 1 ♂ subad. de 5,6 mm ; Geh 74, 720 m, 1 juv. de 3,4 mm ; Geh 80, 380 m, 1 ♂ subad. de 7,9 mm, 1 ♀ ad. de 8,9 mm et 6 juv. de 2,6 à 6 mm ; Geh 82, 400 m, 1 ♂ subad. de 8,5 mm et 6 juv. de 2,8 à 4,7 mm ; Geh 84, 405 m, 1 ♂ ad. de 8,6 mm et 14 juv. de 2,8 à 5,9 mm ; Geh 85, 300 m, 2 ♂ ad. de 8,2 mm, 2 ♀ ad. de 7,6 et 10 mm, 1 ♀ subad. de 7,1 mm et 18 juv. de 2,8 à 3,7 mm.

DESCRIPTION

Les plus grands spécimens observés atteignent 10 mm de longueur totale.

Les yeux sont bien développés mais nettement plus grands chez la femelle que chez le mâle. Cela provient de l'épaississement de la cornée qui, chez elle, dépasse la longueur du pédoncule oculaire alors que chez le mâle cette proportion relative s'inverse. Le pédoncule oculaire porte une petite papille (fig. 47 et 48).

Les pédoncules antennulaires apparaissent sensiblement plus épais et légèrement plus longs chez le mâle que chez la femelle (fig. 47 et 48).

L'écaille antennaire est relativement plus courte chez la femelle que chez le mâle (fig. 50 et 49) : le rapport L/l est de 4 pour la femelle et de 4,3 pour le mâle. Le sympode de l'antenne porte deux denticules au coin distal externe.

Le labrum est grand, bien plus large que long ; son extrémité antérieure forme un lobe

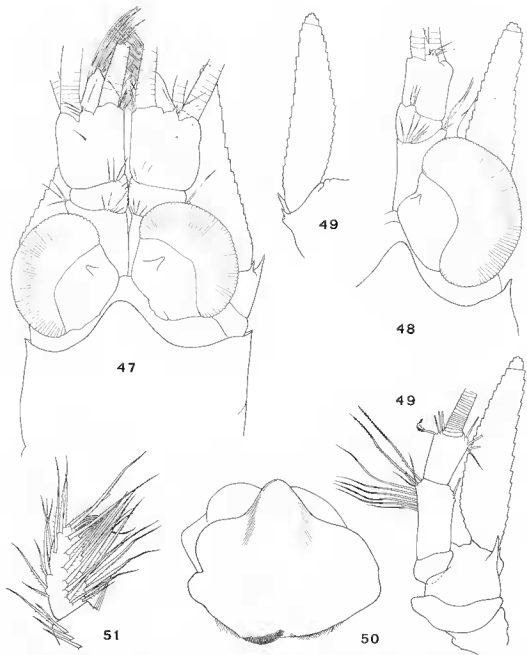


FIG. 47-52. — *Mysideis parva* Zimmer, 1915. 47, Partie antérieure d'un mâle adulte, face dorsale ($\times 38$); 48, partie antérieure d'une femelle adulte, face dorsale ($\times 38$); 49, écaille antennaire d'un mâle adulte, face dorsale ($\times 38$); 50, base de l'antenne gauche d'une femelle adulte, face ventrale ($\times 38$); 51, labrum d'une femelle adulte, face ventrale ($\times 75$); 52, article distal du palpe mandibulaire d'un mâle ($\times 75$).

(Erratum : fig. 50 = fig. 49 (en bas à droite); fig. 51 = fig. 50; fig. 52 = fig. 51.)

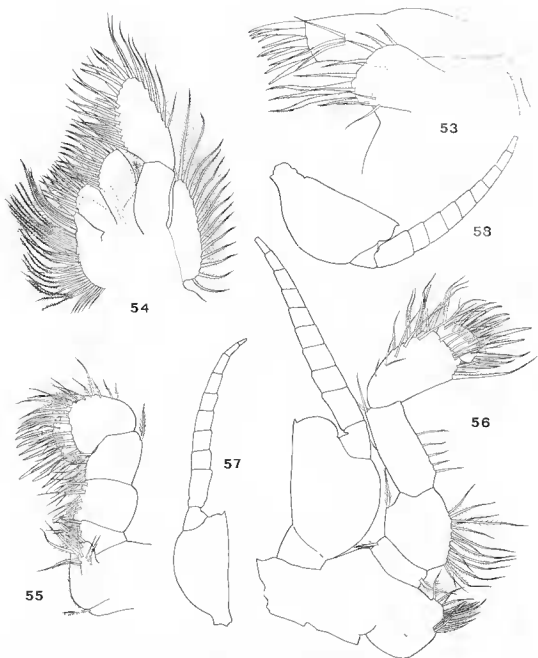


FIG. 53-58. — *Mysideis parva* Zimmer, 1915. 53, Maxillule gauche d'un mâle, face postérieure ($\times 127$); 54, maxille gauche d'un mâle, face postérieure ($\times 75$); 55, endopodite de l'appendice thoracique droit de la première paire d'un mâle, face antérieure ($\times 63$); 56, appendice thoracique gauche de la deuxième paire d'un mâle, face antérieure ($\times 63$); 57, exopodite de l'appendice thoracique droit de la deuxième paire d'une femelle ($\times 63$); 58, exopodite de l'appendice thoracique droit de la troisième paire d'une femelle ($\times 63$).

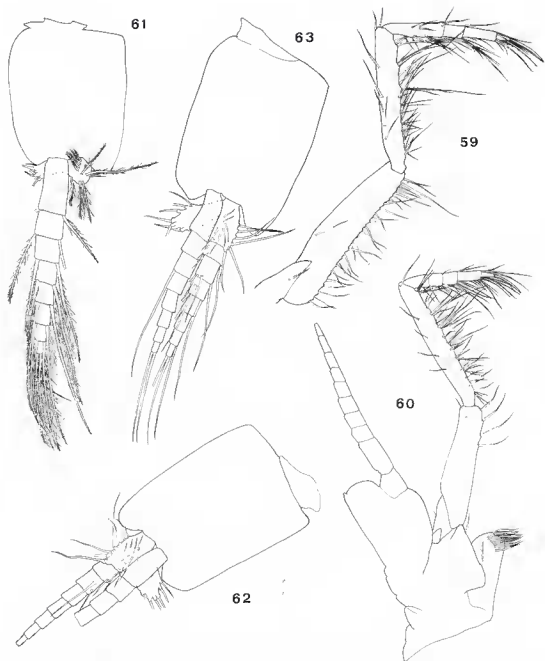


FIG. 59-63. — *Mysidopsis parva* Zimmer, 1915 (mâle adulte). 59, Endopodite de l'appendice thoracique gauche de la troisième paire, face antérieure ($\times 38$); 60, appendice thoracique gauche de la huitième paire, face antérieure ($\times 38$); 61, pléopode droit de la première paire, face antérieure ($\times 63$); 62, pléopode gauche de la deuxième paire, face antérieure ($\times 63$); 63, pléopode droit de la troisième paire, face antérieure ($\times 63$).

obtus nettement proéminent (fig. 51). Les mandibules sont d'un type normal (fig. 52). Les autres pièces buccales n'ayant jamais été décrites, nous avons figuré la maxillule (fig. 53) et la maxille (fig. 54).

Les exopodites des appendices thoraciques comptent 8 articles sétigères au niveau de la première paire et 9 au niveau des paires suivantes ; ils présentent un dimorphisme sexuel très net au niveau de la plaque basale qui est beaucoup plus étroite chez la femelle (fig. 57 et 58). Nous avons figuré l'endopodite des appendices thoraciques de la première paire (fig. 55), de la deuxième paire (fig. 56) ainsi que des troisième et huitième paires (fig. 59 et 60). Ceux de la première paire se signalent par un aspect court et massif et un carpe dont la longueur est inférieure à la somme de celles du mérus et de l'ischion. Les endopodites des appendices locomoteurs sont par contre plus grêles et plus allongés ; leur carpopropodite est divisé en 3 articles bien visibles, l'articulation d'un quatrième article, difficile à distinguer, restant douteuse.

La poche inculatrice comporte 3 paires d'oostégites, de taille décroissante de l'arrière vers l'avant. Il n'y a pas de lobe ventilateur à la base des appendices thoraciques de la cinquième paire.

Les pléopodes de la femelle sont rudimentaires, uniarticulés et de longueur croissante d'avant en arrière.

Chez le mâle, à l'exception de l'endopodite des pléopodes de la première paire qui est uniarticulé (fig. 61), les endopodites des pléopodes des paires suivantes comptent tous 8 articles. Aucun d'eux ne semble orné de soies modifiées mais tous par contre portent, sur la face antérieure des premiers articles basaux, des soies surnuméraires. La disposition de ces soies est portée sur les figures 62, 63, 64 et 66. Le nombre des articles des exopodites des divers pléopodes est de 8, sauf ceux de la quatrième paire qui en comptent 9. Les deux derniers articles de l'exopodite des pléopodes de la quatrième paire portent des soies modifiées, deux très courtes sur l'avant-dernier article, une très forte et une très petite à l'extrémité distale du dernier article (fig. 65). La structure de la grande soie est très caractéristique avec une insertion des barbus sur tout le pourtour de sa région subterminale, ce qui lui confère une allure d'écouvillon ; son extrémité distale est déviée et glabre.

Dans les deux sexes, l'endopodite des uropodes est armé d'une rangée d'épines dans la région du statocyste (fig. 67 et 68). Le nombre de ces épines varie de 3 à 13 au cours de la croissance des individus. La formule moyenne pour des spécimens adultes est de 9.

Le telson est linguiforme, parcouru par une dépression médiane. Il est plus allongé chez les femelles (fig. 69 et 70). Son extrémité distale présente une encoche terminale (qui peut manquer) courte avec les bords le plus souvent parallèles. Il n'y a jamais de soies plumeuses au niveau de cette encoche terminale. Le nombre d'épines portées par les bords latéraux du telson, épines terminales incluses, varie de 20 à 26 chez les spécimens adultes.

REMARQUES

L'identification des spécimens du golfe de Gascogne à l'espèce décrite par ZIMMER (1915b) n'a pas été sans nous poser quelques problèmes. En effet, si les proportions de l'échelle antennaire, l'ornementation bidentée du sympode antennaire, le nombre des épines ornant la base de l'endopodite des uropodes, la forme du telson ainsi que l'absence de soies plumeuses au niveau de son encoche distale vont dans le sens d'une identification à *Mysideis parva*,

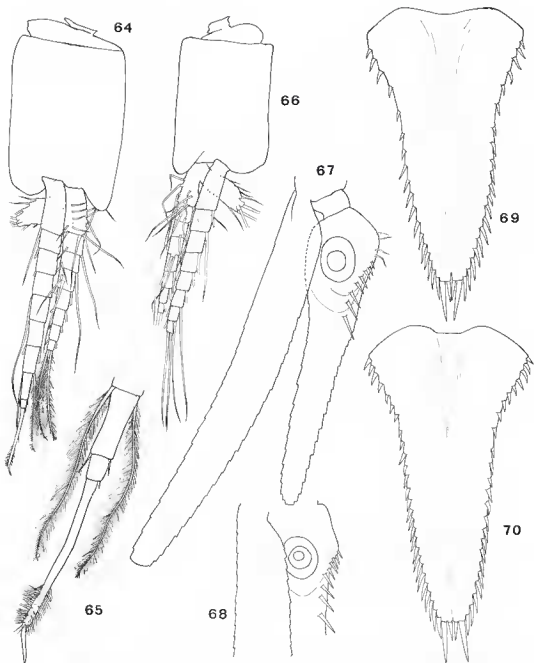


FIG. 64-70. — *Mysideis parva* Zimmer, 1915. 64, Pléopode droit de la quatrième paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 63$); 65, détail de l'extrémité distale de l'endopodite du même pléopode ($\times 150$); 66, pléopode gauche de la cinquième paire d'un mâle, face antérieure ($\times 63$); 67, uropode droit d'un mâle adulte, face ventrale ($\times 63$); 68, base de l'uropode droit d'une femelle adulte, face ventrale ($\times 63$); 69, telson d'un mâle adulte, face dorsale ($\times 63$); 70, telson d'une femelle adulte, face dorsale ($\times 63$).

la forme des yeux et l'ornementation du pléopode de la quatrième paire du mâle adulte ne correspondent pas exactement aux représentations qu'en donne ZIMMER.

Grâce à l'examen de spécimens méditerranéens¹, nous pouvons conclure à l'imprécision des figures de ZIMMER sur ces deux points litigieux. On ne relève aucune différence sensible dans les caractères morphologiques des *Mysideis* provenant du golfe de Marseille et du golfe de Gascogne. Cette vérification nous permet donc de rapporter avec certitude nos exemplaires de l'Atlantique à *Mysideis parva* Zimmer, 1915, espèce considérée jusqu'alors comme essentiellement méditerranéenne.

Il est possible d'ailleurs que cette espèce atteigne la côte ouest de l'Irlande. HOLT & BEAUMONT (1900) signalent la capture d'un jeune spécimen de *Mysideis* qu'ils ont référé à *M. hibernica* Norman, 1892. Or, les figures qu'ils donnent du telson et des uropodes s'accordent mieux à *M. parva* qu'à *M. insignis* G. O. Sars, 1864 (= *M. hibernica* comme l'ont démontré fort justement HOLT & TATTERSALL, 1905a).

DISTRIBUTION

Fréquemment signalée en Méditerranée (de ZIMMER, 1915b à KARTAS, 1973), la distribution géographique de cette espèce s'étend désormais à l'Atlantique : golfe de Gascogne et pent-êtr côtes d'Irlande (HOLT & BEAUMONT, 1900).

Elle fréquente des fonds sablo-vaseux compris entre 50 et 420 m de profondeur.

Genre **MYSIDOPSIS** G. O. Sars, 1864

Mysidopsis didelphys (Norman, 1863)

(Fig. 71)

Mysis Didelphys Norman, 1863 : 264, 270, pl. XII, fig. 9-11.

Mysidopsis Didelphys : G. O. Sars, 1864b : 27.

Mysis Didelphys : NORMAN, 1868 : 438.

Mysidopsis didelphys : NORMAN, 1869 : 267 ; 1869b : 29 ; G. O. Sars, 1872a : 263.

Mysidopsis Didelphys : G. O. Sars, 1872b : 20, pl. V11.

Mysidopsis didelphys : G. O. Sars, 1882 : 10.

Mysidopsis Didelphys : CZERNIAVSKY, 1883 : 24 (fasc. 3) ; HENDERSON, 1887 : 325, 349.

Mysidopsis didelphys : SCOTT, 1889 : 322 ; NORMAN, 1892b : 163.

Mysidopsis Didelphys : MFINERT, 1893 : 206.

Mysidopsis didelphys : NORMAN, 1894 : 274 ; SCOTT, 1898 : 1899 ; HOLT & BEAUMONT, 1900 : 233 ;

CALMAN, 1901 : 24 ; SCOTT, 1901b : 332 ; ZIMMER, 1904 : 441, fig. 73-77 ; NORDGAARD, 1905 :

187 ; HOLT & TATTERSALL, 1905a : 145 ; SCOTT, 1905 : 230, 248 ; HOLT & TATTERSALL, 1906b :

38, 79, 82 ; SCOTT, 1906 : 123 ; GOUGH, 1907 : 199 ; HANSEN, 1908b : 112 ; TATTERSALL, 1908b :

193 ; ZIMMER, 1909 : 129, fig. 255-260 ; STEPHENSEN, 1910 : 135, fig. 84 1a-1c ; TESCH, 1910 :

54, 61, 64, 67-68 ; HANSEN, 1910a : 250 ; TATTERSALL, 1911b : 53 ; MASSY, 1912 : 15, 16, 17 ... ;

KRAMP, 1913 : 556 ; BJÖRCK, 1915 : 47 ; ELMBIRST, 1923 : 32 ; HANSEN, 1925 : pl. VI, fig. 5a ;

1. Ces spécimens nous ont été très aimablement communiqués par M. M. LECOYER que nous tenons à remercier bien vivement.

SAVAGE, 1926 : 7, 34 ; ZIMMER, 1933 : 39, 43, 54, 56-58, fig. 57-58, 71 A-D ; STEPHENSEN, 1938 : 7 ; KÜNNE, 1939 : 341, 349-350, 353, 356 ; BĂCESCU, 1941b : 26, fig. 9 ; NOUVEL, 1950a : 8 ; 1950b : 4 (fiche 24), fig. 254-256 ; TATTERSALL & TATTERSALL, 1951 : 317, fig. 81 A-C, 82 A-F ; RIJYS, 1960 : 83, 92 ; MAUCLINE, 1970b : 381, fig. 4 ; 1971e : 13, 22, fig. F ; 1971g : 809, ..., fig. 1 ; NOUVEL, 1973a : 133 ; MAUCLINE, 1973a : 570 ; 1973b : 802-803, 805, 807 ; LAGARDÈRE, 1976b : 20 ; MAUCLINE & MURANO, 1977 : 66 ; LAGARDÈRE, 1978 : 378.

MATÉRIEL EXAMINÉ : Geh 4, 200-210 m, 2 juv. de 3,5 et 5 mm ; Geh 20, 180 m, 2 juv. ; Geh 21, 200 m, 1 ♀ subad. de 10 mm ; Geh 22, 400 m, 2 juv. de 4,4 mm ; Geh 54, 250 m, 3 ♀ ad. de 10,5 mm et 1 juv. de 3,2 mm ; Geh 85, 300 m, 1 juv. de 5,7 mm.

REMARQUE

Nos exemplaires sont conformes à la description de G. O. SARS (1872). Nous nous bornerons à signaler, au sujet de cette espèce, la présence de deux processus sternaux en forme de crochet, insérés entre les appendices thoraciques des sixième et septième paires des individus juvéniles ou immatures (3,2 à 10 mm ; fig. 71). Chez la femelle immature de la station Geh 21, le processus sternal antérieur est réduit à un fort tubercule. La présence de tels processus sternaux ne semble pas avoir été mentionnée chez d'autres espèces du genre.

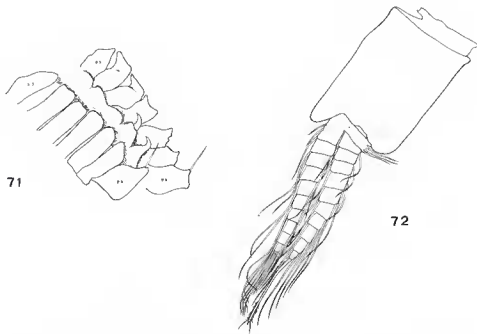


FIG. 71. — *Mysidopsis didelphys* (Norman, 1863). Processus sternaux d'une femelle immature ($\times 38$).

FIG. 72. — *Mysidopsis gibbosa* G. O. Sars, 1864.

Ptépode droit de la quatrième paire d'un mâle adulte ($\times 38$).

DISTRIBUTION

Cette espèce est largement répandue dans l'Atlantique Nord oriental ; depuis le sud de l'Islande (HANSEN, 1908*b*) jusque dans le golfe de Gascogne. On la retrouve également en Méditerranée occidentale (BACESCU, 1941*b*; REYS, 1960). Elle a été capturée sur des fonds compris entre 20 et 435 m de profondeur mais elle est plus particulièrement abondante entre 60 et 250 m.

Mysidopsis gibbosa G. O. Sars, 1864

(Fig. 72)

Mysidopsis gibbosa G. O. Sars, 1864*b* : 28 ; G. O. Sars, 1869*a* : 19 ; 1872*b* : 23, pl. VIII, fig. 1-13 ; 1876 : 344 ; 1877 : 108 ; CZERNIAVSKY, 1883 : 24 (fuss. 3) ; CLAUS, 1884 : 6 ; CARUS, 1885 : 469 ; BRDOK & SEOTT, 1886 ; HENDERSON, 1887 : 325, 349 ; NORMAN, 1887 : 93 ; SCOTT, 1888 ; NORMAN, 1892*b* : 164, pl. X, fig. 8 ; MEINERT, 1893 : 206 ; GARSTANG, 1894 : 221, 227 ; HERDMAN, 1894 : 25 ; SCOTT, 1898 ; HOLT & BEAUMONT, 1898 : 354 ; WALKER, 1898 : 164 ; SCOTT, 1899 ; HOLT & BEAUMONT, 1900 : 14 ; CALMAN, 1901 : 24 ; SCOTT, 1901*b* : 332 ; WALKER, 1901 : 293 ; GRAEFFE, 1902 : 64 ; LO BIANCO, 1903*b* : 245, 254 ; KFFLE & GAMBLE, 1904 : 307, 365 ; NORMAN & SEDTT, 1906 : 25 ; SCOTT, 1906 : 123 ; NORMAN, 1907 : 359 ; BULLEN, 1908 : 285.

Mysidopsis sp. ? : TATTERSALL, 1909 : 136.

Mysidopsis gibbosa : ZIMMER, 1909 : 131, fig. 261-263 ; STEPHENSEN, 1910 : 136, fig. 84 3 ; HANSEN, 1910*a* : 250 ; TESCH, 1910 : 55, 63, 66, 68, 72-73, 78 ; MASSY, 1912 : 41, 13, 15, ... ; TATTERSALL, 1912 : 5 ; BJÖRCK, 1913 : 8 ; KRAMP, 1913 : 555 ; BJÖRCK, 1915 : 47 ; FARRAN, 1915 : 54 ; SOUTHERN, 1915 : 78, 82 ; BJÖRCK, 1916*b* : 10 ; COLASI, 1922*b* : 16 ; 1929 : 419, fig. 9 a-d ; P. M. F., 1934 : 200 ; ZIMMER, 1933 : 39, 42, fig. 59-60 ; MOORE, 1937 : 129 ; TATTERSALL, 1938 : 52 ; KUNNE, 1939 : 340, 348, 350, 356 ; BACESCU, 1941*b* : 27 ; O. S. TATTERSALL, 1949*b* : 782 ; NOUVEL, 1950*a* : 4, 6, 8 ; 1950*b* : 4 (fiche 24), fig. 257-261 ; TATTERSALL & TATTERSALL, 1951 : 321, fig. 83 A-C, 84 A-F, 85 ; TATTERSALL, 1951 : 139 ; LE SEFUR, 1954 : 209 ; CLARK & MILNE, 1955 : 180 ; P. M. F., 1957 : 236 ; FURNESTIN, 1957 : 45 ; NOUVEL, 1958 : 396 ; FURNESTIN, 1959 : 313 ; MAUQUART-MOULIN, 1965 : 147, 253 ; BAZIN, 1967 : 175 ; ARIANI, 1968 : 4, 27, fig. 10, pl. III, fig. 2 ; HOENIGMAN, 1968 : 449 ; LEDOYER, 1968 : 216, 249 ; MAUQUART, 1970*b* : 381, fig. 1-3 ; CHAMPALBERT & MAUQUART-MOULIN, 1970 : 14 ; MAUQUART, 1971*a* : 339 ; MASSÉ, 1971 : 816 ; MAUQUART, 1971*e* : 12, 22, fig. G ; 1971*g* : 809, ... , fig. 1 ; NOUVEL, 1973*a* : 133 ; MAUQUART, 1973*a* : 570 ; 1973*b* : 802-805, 807, 810 ; LAGARDÈRE, 1976*b* : 20 ; MAUQUART & MIRANO, 1977 : 66 ; LAGARDÈRE, 1978 : 378.

MATÉRIEL EXAMINÉ : G 46, 95 m, 1 ♂ ad. de 6 mm.

REMARQUES

Le mâle adulte que nous avons pu examiner nous permet de donner une figure du pléopode de la quatrième paire (fig. 72) et de la longue soie modifiée portée par l'article distal de son exopodite. On remarque que cette dernière ne diffère guère de la représentation qu'en avait donné COLASI (1929, fig. 9*b*).

Les exemplaires recueillis sur les fonds de 100 m du golfe de Gascogne (1 ♂ ad. de la station G 46 et 6 exemplaires provenant d'estomacs de Trigles, NOUVEL, 1950*a*) ne correspondent pas exactement à la description originale de G. O. Sars (1872*b*). Les divergences les plus notables se situent au niveau de :

- l'écaïlle antennaire dont le bord externe est légèrement concave ;
- la rame externe de l'uropode qui est relativement étroite et 4 fois plus longue que large ;
- la rame interne, toujours ornée d'une seule épine ;
- l'ornementation du telson : réduction du nombre des épines portées par le telson dont la formule la plus fréquente est 8 — 2 — 8 (plus rarement 9 — 2 — 0 ou 8 — 2 — 7), et extrémité du telson nettement arrondie.

Ces caractéristiques se retrouvent également sur la femelle examinée par TATTERSALL (1909 : 136), femelle capturée au large de Monaco par 100 m de profondeur.

En l'état actuel de nos connaissances, l'espèce *Mysidopsis gibbosa* paraît présenter deux types morphologiques liés à des biotopes distincts. Le premier type colonise des fonds très côtiers (0-25 m) et s'accorde aux caractères morphologiques rapportés par G. O. SARS (1872b). Le second se rencontre à des profondeurs plus importantes (au-delà de 90 m) et présente les mêmes caractéristiques que celles que nous avons énumérées pour nos exemplaires du golfe de Gascogne. S'agit-il des termes extrêmes de la variabilité morphologique de l'espèce à travers l'espace vertical qu'elle colonise, ou bien sommes-nous en présence de deux espèces distinctes ? La question est posée.

DISTRIBUTION

Cette espèce se rencontre dans tout l'Atlantique Nord oriental : depuis les côtes de Norvège (G. O. SARS, 1872b et 1876) jusqu'à celles du Maroc (FURNESTON, 1957 et 1959). Elle est également très abondante en Méditerranée (de G. O. SARS, 1872b, à MASSÉ, 1971) et dans l'Adriatique (de CARES, 1885, à ANIANI, 1968). Elle a été capturée à des profondeurs comprises entre 0 et 100 m.

Mysidopsis angusta G. O. Sars, 1864

- Mysidopsis angusta* G. O. Sars, 1864b : 30 ; G. O. Sars, 1869a : 19 ; 1872a : 264 ; 1872b : 27, pl. VIII, fig. 14-24 ; 1877 : 109 ; CARUS, 1885 : 469 ; BROOK & SCOTT, 1886 ; NORMAN, 1887 : 93 ; SCOTT, 1889 : 323 ; NORMAN, 1892b : 165, pl. X, fig. 9 ; SCOTT, 1894 : 414 ; 1897 ; HOLT & BEAUMONT, 1898 : 344 ; WALKER, 1898c : 164 ; SCOTT, 1899 ; HOLT & BEAUMONT, 1900 : 234 ; SCOTT, 1901b : 332 ; CALMAN, 1901 : 24.
- Mysidopsis serraticauda* : WALKER, 1901 : 293, pl. 27, fig. 1-6.
- Mysidopsis angusta* : SCOTT, 1902 : 480 ; KEEBLE & GAMBLE, 1904 : 307, 365 ; NORMAN & SCOTT, 1906 : 25 ; SCOTT, 1906 : 423 ; BUILLEN, 1908 : 285 ; ZIMMER, 1909 : 128, fig. 251-254 ; HANSEN, 1910a : 251 ; STEPHENSEN, 1910 : 136, fig. 84, 2 ; TESCK, 1910 : 54, 63, 66, 68 ; MASSY, 1912 : 5, 10, 15, ... ; TATTERSALL, 1912 : 5 ; KRAMP, 1913 : 555 ; BÖRCK, 1915 : 47 ; SOUTHERN, 1915 : 70 ; COLOSI, 1929 : 420 ; P. M. F., 1931 : 200 ; ZIMMER, 1933 : 32, 42, 54, 56-58, fig. 28-29 ; TATTERSALL, 1938 : 52 ; KÜNNE, 1939 : 340, 349 ; BACFESCU, 1941b : 27 ; O. S. TATTERSALL, 1949b : 782 ; NOUVEL, 1950b : 4 (fiche 24), fig. 250-253 ; TATTERSALL & TATTERSALL, 1951 : 325, fig. 86 A-H, 87 A-C ; TATTERSALL, 1951 : 139.
- Mysidopsis angusta* : CLARK & MILNE, 1955 : 180.
- Mysidopsis angusta* : P. M. F., 1957 : 236.
- Mysidopsis angusta* : MACQUART-MOULIN, 1965 : 147, 244.
- Mysidopsis angusta* : LEDOYER, 1968 : 216, 248 ; MAUCLINE, 1970b : 381 ; CHAMPALBERT &

MACQUART-MOULIN, 1970 : 14 ; MAUCLINE, 1971e : 12, 22, fig. II ; 1971g : 809, ..., fig. 1 ; 1973b : 802-803, 805, 807 ; DENIEL, 1975 : 108-109, 115-116 ; LAGARDÈRE, 1976b : 20 ; MAUCLINE & MURANO, 1977 : 66 ; LAGARDÈRE, 1978 : 378.

MATÉRIEL EXAMINÉ : Gch 20, 180 m, 1 ♀ subad. ; Gch 22, 400 m, 1 ♀ subad. ; Gch 25, 103 m, 2 ♀ ad.

REMARQUE

Nos exemplaires, bien que très mutilés, paraissent conformes à la description de G. O. Sars (1872b). Les deux femelles immatures portent deux processus sternaux insérés entre les appendices thoraciques de la sixième et de la septième paire. Cependant, la mutilation de ces deux spécimens ne nous permet pas de préciser si cette ornementation ventrale se poursuit en avant des appendices thoraciques de la sixième paire. Cela paraît très improbable compte tenu de ce que nous avons observé chez *Mysidopsis didelphys*.

DISTRIBUTION

M. angusta est largement distribué dans l'Atlantique Nord oriental, depuis les côtes de Norvège (G. O. Sars, 1864b) jusque dans le golfe de Gascogne. Il est fréquemment signalé en Méditerranée et en Adriatique (G. O. Sars, 1877 ; BACESCU, 1941b ; MACQUART-MOULIN, 1965 ; LEDOYER, 1968). Il a été capturé entre 7 et 400 m de profondeur.

Tribu des *Mysini*

Genre **HEMIMYSIS** G. O. Sars, 1869

Hemimisys abyssicola G. O. Sars, 1869

Hemimisys abyssicola G. O. Sars, 1869b : 32 ; G. O. Sars, 1872a : 265 ; 1879 : 39, pl. XXII-XXIII ; 1882 : 454 ; NORMAN, 1893 : 346 ; 1894 : 274, fig. 123-127 ; NORDGAARD, 1905a : 39 ; ZIMMER, 1909 : 144, fig. 293-298 ; HANSEN, 1910a : 252 ; STEPHENSEN, 1910 : 142, fig. 88 2 ; NORDGAARD, 1912 : 26 ; KRAMP, 1913 : 556 ; ZIMMER, 1915a : 203, fig. 3 ; 1933 : 30, 43, 54, 56, fig. 10-11 ; KÜNNE, 1939 : 342, 348, 350, 353, 355 ; BACESCU, 1941a : 165, fig. I-II ; 1941b : 32 ; NOUVEL, 1950b : 3 (fiche 25), fig. 273-275 ; LEDOYER, 1963 : 79, pl. II ; LAGARDÈRE, 1976b : 20 ; MAUCLINE & MURANO, 1977 : 58 ; LAGARDÈRE, 1978 : 378.

MATÉRIEL EXAMINÉ : Gch 22, 400 m, 2 ♂ ad. de 9,1 mm, 2 ♀ subad. de 6,7 et 8 mm et 7 juv. de moins de 5,6 mm ; Gch 83, 410 m, 1 ♂ ad. de 9,3 mm.

REMARQUE

Cette espèce a été décrite très en détail par G. O. Sars (1879, pl. XXII-XXIII), aussi nous ne donnerons que quelques précisions sur les variations d'ornementation du telson. BACESCU (1941a : 165) souligne, chez une femelle adulte de 12 mm capturée en Méditerranée,

la réduction du nombre des épines latérales du telson : 14 y compris la terminale contre une vingtaine chez les spécimens norvégiens. En fait, le nombre des épines latérales du telson est assez variable comme en témoignent nos spécimens. Ainsi, le mâle de 9,1 mm possède une formule de 19-19 alors que celui de 9,3 mm ne compte que 15 épines latérales sur le bord non mutilé de son telson. Par ailleurs, ce nombre d'épines varie considérablement au cours de la croissance des individus : variation de 8 à 19 chez nos spécimens.

Il n'en est pas de même du nombre d'épines portées par la rame interne de l'uropode qui apparaît beaucoup plus constant (5 pour les spécimens que nous avons étudiés).

DISTRIBUTION

L'espèce est signalée dans l'Atlantique Nord oriental : de la Norvège (G. O. SARS, 1869*b*) au golfe de Gascogne, et en Méditerranée (BACESCU, 1941*a*). Jamais côtière, elle fréquente surtout le haut de la pente continentale (150-410 m).

Genre **SCHISTOMYSIS** Norman, 1892

Schistomysis spiritus (Norman, 1860)

- Mysis Spiritus* Norman, 1860 : 413, pl. VIII, fig. 1-1a.
Mysis spiritus : NORMAN, 1863 : 264, 278.
Mysis Spiritus : NORMAN, 1868 : 438.
Mysis spiritus : G. O. SARS, 1869*a* : 19 ; NORMAN, 1869 : 266 ; SIM, 1872 : 188 ; METZGER, 1875 : 287 ; EDWARD, 1877 : 382 ; SIM, 1878 ; G. O. SARS, 1879 : 58, pl. XXVIII.
Synmysis Spiritus : CZERNIAVSKY, 1882 : 28 (fasc. 2) ; 1883 : 56 (fasc. 3).
Mysis spiritus : HOEK, 1887 : 402 ; GIARD, 1888 : 507.
Schistomysis spiritus : GARSTANG, 1892 : 338.
Mysis spiritus : WALKER, 1892 : 102.
Schistomysis spiritus : NORMAN, 1892*b* : 254.
Mysis spiritus : MEINERT, 1893 : 208.
Schistomysis spiritus : GARSTANG, 1894 : 227 ; EHRENBAUM, 1897 : 429.
Mysis spiritus : GIARD, 1899 : 45.
Schistomysis spiritus : HOLT & BEAUMONT, 1900 : 243 ; MEER, 1900 : 72 ; WALKER, 1901 : 31 ; CALMAN, 1901 : 24 ; SCOTT, 1901*b* : 332 ; 1902 : 490, ... ; KEELIE & GAMBLE, 1904 : 307, 365 ; GOUGH, 1906 : 24 ; NORMAN & SCOTT, 1906 : 27 ; SCOTT, 1906 : 125 ; NORMAN, 1907 : 361 ; CARR, 1909 : 46 ; NORMAN & BRADY, 1909 : 25 ; ZIMMER, 1909 : 152, fig. 316-319.
Mysis (*Schistomysis*) *spiritus* : HANSEN, 1910*a* : 254 ; STEPHENSEN, 1910 : 146, fig. 90 4,91 2 a-b.
Schistomysis spiritus : TESCH, 1910 : 57, 64, 67, 68, 70, 76 ; MASSY, 1912 : 7, 15, ... ; BJÖRCK, 1913 : 9 ; KRAMP, 1913 : 551, pl. CIV.
Mysis spiritus : BIEGVAD, 1914.
Schistomysis spiritus : BJÖRCK, 1915 : 49.
Synmysis spiritus : ZIMMER, 1915*a* : 213.
Schistomysis spiritus : BJÖRCK, 1916*b* : 13 ; HARDY, 1924 : 12-13, 26, 29 ; MONOD, 1926 : 39.
Mysis spiritus : MERCIER & POISSON, 1926 : 1576.
Schistomysis spiritus : SAVAGE, 1926 : 23-24 ; TATTERSALL, 1927*a* : 316 ; JESPERSEN, 1928 : 36, 76, 90, 105 ; P. M. F., 1931 : 201 ; ELMHIRST, 1931 : 172 ; ELMHIRST, 1932 : 60-62.
Paramysis spiritus : PAGE, 1932 : 313.

- Schistomysis spiritus* : MOORS, 1933 : 33.
Paramysis (Synmysis) spiritus : FAGE, 1933 : 155.
Paramysis spiritus : ZAMMFR, 1933 : 32, 45, 56, 58, 60-67 ; KÜNNE, 1937 : 6.
Schistomysis spiritus : MOORE, 1937 : 129 ; SAUVAGE, 1937 : 40 ; WELLS, 1938 : 121 ; REES, 1939 : 446.
Paramysis spiritus : KÜNNE, 1939 : 345, 349-350, 356.
Schistomysis spiritus : WATKIN, 1941 : 83, 93.
Synmysis spiritus : SANTA & BACESCU, 1942 : 439-440.
Paramysis (Synmysis) spiritus : NOLVELL, 1950b : 3 (fiche 26), fig. 303-309.
Schistomysis spiritus : TATTERSALL & TATTERSALL, 1951 : 361, fig. 97 A, 98 A-L.
Paramysis spiritus : TATTERSALL, 1951 : 174 ; KÜNNE, 1952 : 20, 30.
Schistomysis spiritus : LE SUEUR, 1954 : 209 ; COLMAN & SEGRÖVE, 1955 : 450, ... ; CLARK & MILNE, 1955 : 167, 180.
Paramysis spiritus : BAGESCU, 1956 : 362-363.
Paramysis (Synmysis) spiritus : FURNESTIN, 1957 : 45.
Schistomysis spiritus : P. M. F., 1957 : 237.
Paramysis (Synmysis) spiritus : FURNESTIN, 1959 : 313, fig. 10.
Schistomysis spiritus : RICE, 1961 : 391-392 ; KNIGHT-JONES & MORGAN, 1966 : 271 ; DE ALMEIDA PRADO, 1966 : 349 ; fig. 1 A-H, 2 J-K, 3 L-U ; BAZIN, 1967 : 176 ; MAUCLINE, 1967 : 383 ; 1971a : 339 ; 1971e : 15, 23, fig. X ; 1971g : 809, ... , fig. 1.
Paramysis spiritus : F. LAGARDÈRE, 1972b : 511, 535.
Schistomysis spiritus : MAUCLINE, 1973a : 570, fig. 1 ; 1973b : 802-805, 807, 810 ; DENIEL, 1974 : 558, 564.
Paramysis spiritus : F. LAGARDÈRE, 1975 : 78.
Schistomysis spiritus : MAUCLINE & MURANO, 1977 : 75.
 MATÉRIEL EXAMINÉ : G 62, 400 m, 2 ♂ subad. ; G 64, 800 m, 1 juv.

DISTRIBUTION

L'espèce est largement répandue dans l'Atlantique Nord oriental, depuis les côtes de Norvège (G. O. Sars, 1869a) jusque sur les côtes atlantiques du Maroc (Furnestin, 1957 et 1959). C'est une forme essentiellement littorale et sa rencontre au-delà des fonds de 100 m doit être considérée comme accidentelle, et due probablement à un entraînement passif par les courants de surface.

Mesopodopsis slabberi (van Beneden, 1861)

- Podopsis Slabberi* van Beneden, 1861 : 18, pl. VIII, fig. 1-16.
Mysis Slabberi : GOES, 1864 : 16-18.
Podopsis Slabberi : MARCUSEN, 1867 : 359.
Podopsis pontica : CZERNIAVSKY, 1869.
Podopsis Slabberi : METZGER, 1875 : 287.
Macropsis Slabberi : G. O. Sars, 1877 : 36, tab. 11-13.
Mesopodopsis Slabberi : CZERNIAVSKY, 1882-1883 : 145 (fasc. 1), 48 (fasc. 3).
Parapodopsis cornuta (var. *majur*, *minor*) : CZERNIAVSKY, 1882-1883 : 149 (fasc. 1), 49 (fasc. 3).
Parapodopsis Goezi : CZERNIAVSKY, 1882-1883 : 145 (fasc. 1), 49 (fasc. 3).
Macropsis slabberi : CARUS, 1885 : 466 ; GADEAU DE KERVILLE, 1885 : 91.
Macropsis slabberi var. *minor* : GADEAU DE KERVILLE, 1885 : 92.
Macropsis Slabberi : GADEAU DE KERVILLE, 1886 : 30, 37 ; HENDERSON, 1887 : 321 ; HOEK, 1887 : 104 ; GIARD, 1888 : 508 ; METZGER, 1891 : 911 ; NORMAN, 1892a : 250 ; MEINERT, 1893 : 206.
Parapodopsis cornuta : SOWINSKY, 1893 : 59.

- Macropsis Slabberi* : GOURRET, 1894 : 30, 33 ; MARION, 1894 : 129.
Macropsis slabberi : WALKER & HORNELL, 1896 : 50 ; EHRENBAUM, 1897 : 425 ; PRUVOT, 1897 : tab. 11.
Leptocaris Slabberi : AURIVILLUS, 1898 : 33.
Parapodopsis cornuta : SOWINSKY, 1898 : 386.
Macropsis Slabberi : GIARD, 1899 : 45.
Macropsis slabberi : HOLT & BEAUMONT, 1900 : 250 ; CALMAN, 1901 : 24 ; GRAEFFE, 1902 : 64 ; SCOTT, 1902 : 529, 532.
Mesopodopsis Slabberi : NORMAN & SCOTT, 1906 : 26.
Macropsis Slabberi : SCOTT, 1906 : 124.
Macropsis slabberi : GIERNEY, 1907 : 415, 417, 432.
Macropsis Slabberi : PATIENCE, 1907a : 74 ; 1907b : 110.
Mesopodopsis slabberi : NORMAN, 1907 : 359.
Macropsis Slabberi : GOUGH, 1907 : 499,
Macropsis slabberi : ZIMMER, 1909 : 158, fig. 340-347 ; HESS, 1909 : 55.
Macropsis Slabberi : HANSEN, 1910a : 253 ; STEPHENSEN, 1910 : 140, fig. 87 1-2.
Macropsis slabberi : TESCH, 1910 : 59, 63, 66, 68, 70, 76.
Macropsis Slabberi : BYGRAVE, 1911 : 256, 265 ; MIRLICK, 1911 : 336-337.
Macropsis slabberi : BELLEN, 1912 : 396.
Macropsis slabberi : TATTERSALL, 1912 : 5 ; ZIMMER, 1912 : 8, pl. II, fig. 50-52 ; BJÖRCK, 1913 : 9 ; RIDDELL, 1913 : 243 ; KRAMP, 1913 : 550, pl. CIV ; FARRAN, 1914 : 8.
Podopsis (Parapodopsis) slabberi v. major : CHIRICA, 1914.
Macropsis slabberi : BJÖRCK, 1915 : 48 ; SOUTHERN, 1915 : 82 ; ZIMMER, 1915a : 208, fig. 9-10 ; 1915b : 327 ; BJÖRCK, 1916b : 11 ; ZIMMER, 1916 : 62 ; COLOSI, 1922b : 18 ; TESCH, 1922 : 338, fig. 2.
Macropsis Slabberi : FAGE & LEFGENDRE, 1923 : 13, 15, 18.
Macropsis slabberi : HARDY, 1924 : 13 ; DERJAVINE, 1925b : 13 ; BORCEA, 1926 ; MONOD, 1926 : 42 ; SCRODDUYN, 1926 : 61.
Mesopodopsis slabberi : TATTERSALL, 1927a : 316 ; 1927b : 190.
Macropsis Slabberi : JESPERSEN, 1928 : 36, 58, 76, 105.
Podopsis slabberi : GAUTHIER, 1928 : 377,
Mesopodopsis slabberi : COLOSI, 1929 : 430, fig. 22.
Macropsis slabberi : PERCIVAL, 1929 : 91-92, 102.
Mesopodopsis slabberi : ILLIG, 1930 : 484, 59f.
Macropsis slabberi : MAZOUÉ, 1931 ; P. M. F., 1931 : 202 ; STAMMER, 1932 : 604.
Mesopodopsis slabberi : ZIMMER, 1932a : 326 ; FAGE, 1933 : 157 ; ZIMMER, 1933 : 34, 46, 52, 54, 56, 58-59, 62, 66, fig. 30 ; ANTONESCU, 1934 : 33-34 ; BACESCU, 1934 : 334 ; MIELCKE & KÜNNE, 1935 ; PESTA, 1935 : 332 ; BACESCU, 1936b : 43-44 ; 1936c : 97-99 ; BORCEA, 1936a : 199-200.
Macropsis slabberi : JESPERSEN, 1936 : 27.
Mesopodopsis slabberi : VALKANOV, 1936 : 25 ; ZIMMER, 1936 : 46 ; KÜNNE, 1937 : 6.
Macropsis slabberi : WELLS, 1938 : 121 ; PAULY, 1938 : 40, fig. 5 a-e.
Mesopodopsis (Macropsis) slabberi : KÜNNE, 1939 : 346, 349-351, 356.
Mesopodopsis slabberi : REES, 1939 : 416 ; BACESCU, 1940 : 567, fig. 15, 64, 98 ; 1941b : 29 ; SANTA & BACESCU, 1942 : 439-440 ; NOUVEL, 1943a : 87, pl. V, fig. 165-166 ; BACESCU, 1948 : 1 ; 1949 : 12.
Macropsis slabberi : BAINBRIDGE, 1949 : 911.
Mesopodopsis slabberi : NOUVEL, 1950b : 3 (fiche 27), fig. 332-336 ; TATTERSALL & TATTERSALL, 1951 : 393, fig. 107, 108 A-1 ; FRANC, 1951 : 31 ; TATTERSALL, 1951 : 175 ; KÜNNE, 1952 : 21, 50 ; O. S. TATTERSALL, 1952 : 186 ; BAINBRIDGE, 1953 : 408 ; HELDT, 1953 : 99 ; NOUVEL, 1954b : 38 ; BACESCU, 1954 : 82, fig. 6 C-D, 10 B, 35 A-D ; LE SUEUR, 1954 : 209 ; HOLTHUIS, 1954 : 215, 217 ; COLMAN & SEGROVE, 1955 : 451 ; BRAGINSKY, 1957 : 504 ; FURNESTIN, 1957 : 45 ; PAULI, 1957 : 119, 129, 161-162, fig. 6 a-g, 6 a a-k ; O. S. TATTERSALL, 1957 : 122.
Macropsis slabberi : MORDUKHAY & BOLTOVSKOY, 1957a : 156.
Mesopodopsis slabberi : P. M. F., 1957 : 259 ; AGUESSE, 1958 : 349, 352, 357, 361 ; LUBJANOV, 1959 :

1272; AGUESSE, 1959 : 159; FURNESTIN, 1960 : 158, 189, ..., fig. 49-61; AGUESSE & BIGOT, 1960 : 299.

Mesopodopsis (Macropsis) slabberi : MORDUKHAY & BOLTOVSKOY, 1960 : 1463.

Mesopodopsis slabberi : FRIEDRICH, 1960 : 44; MATHIAS & EUZET, 1962 : 21, 25; ZAKUTSKIJ, 1965 : 23; MACQUART-MOULIN, 1965 : 147, 211; LINDFORD, 1965 : 17; DEDIU, 1966b : 235-239; KNIGHT-JONES & MORGAN, 1966 : 271; HOLMQUIST, 1967 : 195; BAZIN, 1967 : 177; ARIANI, 1968 : 4, 30, pl. 111, fig. 4; HOENIGMAN, 1968 : 449.

Mesopodopsis slabberi : VIVES, 1968 : 459.

Macropsis slabberi : NEKRASOVA & RAKITINA, 1968 : 52.

Mesopodopsis slabberi : LEDOYER, 1968 : 217, 249, 264, 272; ZARUSKY, 1970 : 26, 28; MASSÉ, 1971 : 817; MAUCLINE, 1971f : 806; 1971e : 16, 22, fig. 1; MACQUART-MOULIN, 1972 : 439; LE FÈVRE-LEHOÈRFF, 1972 : 1683-1684; DEDIU, 1972 : 156; NOUVEL, 1973 : 131, 133; MAUCLINE, 1973b : 807; CONNELL, 1974 : 151; MACQUART-MOULIN, 1975 : 183; MAUCLINE & MURANO, 1977 : 63.

MATÉRIEL EXAMINÉ : G 62, 400 m, 1 ♂ ad. et 1 ♀ ad. ; G 64, 800 m, 2 ♂ ad. ; G 65, 130 m, 1 ♂ ad. et 1 ♀ ad. ; G 66, 99 m, 2 ♂ ad. et 2 ♀ ad.

REMARQUE

La capture de cette espèce, comme de la précédente, en des points aussi éloignés de la côte, peut paraître aberrante. Très vraisemblablement, ces animaux ont été recueillis lors de la remontée de la drague, alors qu'ils dérivait au sein des couches d'eau superficielles dans la direction ouest-sud-ouest par rapport à l'estuaire de la Gironde.

DISTRIBUTION

L'espèce est très abondante dans les zones estuariennes des côtes atlantiques européenne et africaine, depuis la Scandinavie jusqu'en Afrique du Sud-Ouest (Namibie; ZIMMER, 1916). Elle est également signalée en Méditerranée, en Adriatique (HOENIGMAN, 1968), en mer Noire (DEDIU, 1966) et en mer d'Azov (SOWINSKY, 1893; ZAKUTSKIJ, 1965).

Tribu des *Heteromysini*

Genre **HETEROMYSIS** Smith, 1874

Heteromysis norvegica G. O. Sars, 1882

(Fig. 73 à 83)

Heteromysis norvegica G. O. Sars, 1882 : 11, 54, pl. 1, fig. 21-22.

Heteromysis formosa : SCOTT, 1889 : 323; NORMAN, 1892b : 158, pl. IX, fig. 6-11; GARSTANG, 1894 : 221, 227; WALKER, 1898c : 164; HOLT & BEAUMONT, 1900 : 230; CALMAN, 1901 : 24; SCOTT, 1901b : 331; ZIMMER, 1904 : 470, fig. 165-167; NORMAN & SCOTT, 1906 : 122; NORMAN, 1907 : 359; ZIMMER, 1909 : 141, fig. 284-288; TESCH, 1910 : 56, 61, 64, 67-68; MASSY, 1912 : 93, 100; TATTERSALL, 1912 : 5; SOUTHERN, 1915 : 82; P. M. F., 1931 : 200; ZIMMER, 1933 : 32, 46, 54, 56-57, fig. 64; TATTERSALL, 1938 : 55; KÜNNE, 1939 : 347-348, 350; NOUVEL, 1940 : 3, 5;

BACESCU, 1941b : 37, fig. 15 ; NOUVEL, 1950b : 3 (fiche 27), fig. 353-356 ; TATTERSALL & TATTERSALL, 1951 : 416, fig. 113, 114 A-E, 115 A-B ; LE SUEUR, 1954 : 209 ; P. M. F., 1957 : 239 ; NOUVEL, 1958 : 396.

Heteromysis formosae : ELOFSSON, 1965 : 28.

Heteromysis formosa : BAZIN, 1967 : 178 ; O. S. TATTERSALL, 1967 : 166, 169, 190, 192, fig. 34-35 (en partie).

Heteromysis (Heteromysis) formosa : BACESCU, 1968b : 236, fig. 6 A.

Heteromysis formosa : MAUCLINE, 1971e : 17, 22, fig. J ; 1971f : 806 ; 1971g : 810-811, 817-818, 820 ; LAGARDÈRE, 1972 : 669 ; MAUCLINE, 1973b : 803, 805 ; LAGARDÈRE, 1976b : 20 ; MAUCLINE & MURANO, 1977 : 59 ; LAGARDÈRE, 1978 : 378.

MATÉRIEL EXAMINÉ : Gch 36, 400 m, 1 ♀ ad. de 7,8 mm ; Gch 54, 235-240 m, 1 ♂ subad. de 6,7 mm et 1 juv. de 3,5 mm ; Gch 82, 400 m, 1 ♂ subad. de 5 mm.

DESCRIPTION COMPLÉMENTAIRE

Dans la mesure où l'état du matériel le permet, nous pouvons dire que nos exemplaires, sont conformes aux descriptions de G. O. SARS (1882, pl. 1, fig. 21-22), NORMAN (1892, pl. IX, fig. 6-11) et TATTERSALL & TATTERSALL (1951, fig. 113, 114 A-E, 115 A-B).

Les yeux sont bien développés, plus longs que larges, avec un pédoncule oculaire épais, finement écaillé sur son bord interne, mais dépourvu de dent à son angle distal interne (fig. 73).

Nous avons figuré le bord antérieur de l'article distal du pédoncule antennulaire d'un mâle immature et d'une femelle adulte (fig. 74 et 75).

L'écaille antennaire est de forme elliptique assez allongée ($L/l > 3$) avec un petit lobe distal deux fois plus large que long (fig. 76). Le sympode forme un denticule à pointe émoussée au coin distal externe mais en position nettement ventrale.

Nous donnons une figure de l'extrémité distale d'un péréiopode de la troisième paire de la femelle adulte qui seule les possédait encore (fig. 77). On remarque que l'ornementation épineuse du bord interne du carpropodite est faite d'un groupe de 2 épines suivi de 2 épines isolées. Cela s'accorde avec l'observation de NORMAN (1892 : 159) qui note 4 épines sur le carpropodite des péréiopodes de la troisième paire. Par contre, TATTERSALL & TATTERSALL (1951 : 417) signalent trois paires d'épines sur ce même article mais ils n'en figurent que cinq. On peut penser que ce nombre d'épines varie suivant les spécimens entre 4 et 5.

Les processus sternaux n'avaient jamais été représentés chez cette espèce bien que l'un de nous ait mentionné leur présence (NOUVEL, 1940 : 5). Ils s'insèrent à la face ventrale des segments thoraciques 2 à 7 du mâle et ont un aspect de pointe hérissée (fig. 78).

Les penes sont bien développés, légèrement recourbés vers l'avant, et leur extrémité est à peine lobée chez le mâle encore immature.

Les pléopodes du mâle ne présentent aucune modification sexuelle. Ils sont uniramés, assez réduits et de longueur croissante d'avant en arrière. La forme et l'ornementation des pléopodes de la troisième et de la quatrième paire que nous donnons (fig. 79 et 80) s'accordent sensiblement aux figures de O. S. TATTERSALL (1967, fig. 34-35).

L'endopodite des uropodes est armé, sur son bord interne, d'une rangée de 17 à 30 épines (fig. 81). Les bords du telson sont lisses sur leurs moitiés proximales et armés de 12 à 17 épines (épines terminales incluses) sur leurs moitiés distales. L'ornementation de l'extrémité distale du telson mérite une attention particulière (fig. 82 et 83). Chez le mâle, comme chez

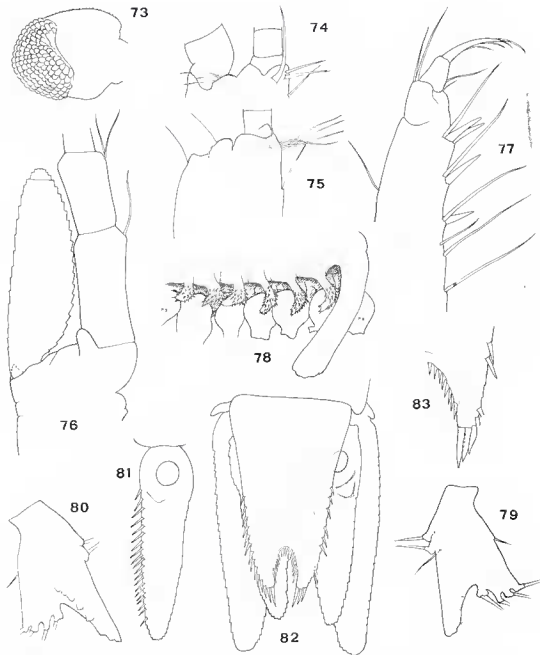


FIG. 73-83. — *Heteromysis norvegica* G. O. Sars, 1882. 73, Œil d'un mâle immature ($\times 38$); 74, bord antérieur de l'article distal du pédoncule antennulaire d'un mâle immature ($\times 75$); 75, bord antérieur de l'article distal du pédoncule antennulaire d'une femelle adulte ($\times 75$); 76, base de l'antenne gauche d'un mâle immature, vue dorsale ($\times 63$); 77, extrémité distale de l'endopodite de l'appendice thoracique de la troisième paire ($\times 75$); 78, pénis et processus sternaux d'un mâle immature ($\times 38$); 79, pléopode droit de la troisième paire d'un mâle immature, face postérieure ($\times 75$); 80, pléopode droit de la quatrième paire d'un mâle immature, face antérieure ($\times 75$); 81, endopodite de l'eupode gauche d'un mâle immature, face ventrale ($\times 38$); 82, telson et uropodes d'un mâle immature, face dorsale ($\times 38$); 83, détail de l'extrémité distale du telson d'une femelle adulte ($\times 75$).

la femelle, l'échancrure tend vers une forme en U avec les bords latéraux presque parallèles. Le nombre des spinules qui ornent cette échancrure varie de 11 à 12 suivant la taille des spécimens ; leur insertion débute toujours à une certaine distance de l'épine terminale. Par ailleurs, sur les lobes distaux du telson, on remarque la présence d'un groupe de deux grandes épines, la plus longue étant celle qui borde l'échancrure.

REMARQUE

Les caractères décrits ci-dessus permettent de rapporter sans problème nos spécimens du golfe de Gascogne aux descriptions des spécimens des eaux européennes. Par contre, d'importantes différences apparaissent si l'on tente de les rapprocher des spécimens des eaux américaines (TATTERSALL, 1951, fig. 100-101 ; BRATTEGARD, 1969, fig. 29). Ces divergences sont les suivantes :

<i>Heteromysis « formosa »</i> des eaux européennes	<i>Heteromysis formosa</i> des eaux américaines
— écaille antennaire elliptique, assez allongée (rapport L/l variant de 3 à 3,5) avec un lobe terminal bien marqué.	— écaille antennaire elliptique, courte (rapport L/l variant de 2,6 à 2,8), entière. Pas de lobe terminal.
— carpoproditite des appendices thoraciques de la troisième paire orné de 4 à 5 épines sur le bord interne.	— carpoproditite des appendices thoraciques de la troisième paire orné de 6 à 8 épines sur le bord interne.
— échancrure du telson en forme de U avec le début d'insertion des spinules bien en retrait de l'épine terminale.	— échancrure du telson en forme de V avec le début d'insertion des spinules au contact de l'épine terminale.
— un groupe de deux grandes épines à l'extrémité distale de chacun des lobes du telson.	— une seule grande épine à l'extrémité distale de chacun des lobes du telson.

Sur la base de ces caractères, nous considérons que seuls les spécimens originaires des côtes américaines doivent être rapportés à l'espèce *Heteromysis formosa* Smith, 1874. Les spécimens européens représentent une espèce distincte qui doit reprendre la dénomination attribuée par G. O. SARS (1882) : *Heteromysis norvegica*.

DISTRIBUTION

Cette espèce est connue dans l'Atlantique Nord oriental depuis la côte ouest de Norvège (G. O. SARS, 1882) jusqu'au large des côtes marocaines (LAGARDÈRE, 1972). Elle est signalée en Méditerranée par BACESCU (1941b). On la capture entre 0 et 400 m de profondeur.

Sous-famille des Mysidellinae

Genre **MYSIDELLA** G. O. Sars, 1872

Mysidella typica G. O. Sars, 1872

(Fig. 84 à 101)

Mysidella typica G. O. Sars, 1872a : 266-267 ; 1876 : 344 ; 1879 : 86, pl. XXXV-XXXVI ; 1886 : 17 ; HOLF & BEAUMONT, 1900 : 248, pl. XVI, fig. 6-7 ; HOLF & TATTERSALL, 1905a : 148 ; 1906b : 47 ; TATTERSALL, 1909 : 142 ; SCOTT, 1909 : 48 ; ZIMMER, 1909 : 169, fig. 374-380 ; TATTERSALL, 1911b : 58 ; KRAMP, 1913 : 555 ; ZIMMER, 1915b : 327, fig. 27 ; COLOSI, 1929 : 434 ; BACESCU, 1941b : 37, fig. 16 ; BANNER, 1948b : 111 (?) ; NOUVEL, 1950b : 3 (fiche 27), fig. 359-367 ; TATTERSALL & TATTERSALL, 1951 : 428, fig. 118 A-D ; LAGARDÈRE, 1976b : 20 ; MAUCLINE & MURANO, 1977 : 65 ; LAGARDÈRE, 1978 : 378.

MATÉRIEL EXAMINÉ : Geh 14, 270 m, 1 ♂ ad. de 5,8 mm ; Geh 35, 190-220 m, 1 ♂ ad. de 5,9 mm ; Geh 45, 280-300 m, 2 ♀ ad. de 6 mm ; Geh 54, 235-240 m, 5 ♂ ad. de 5,5 à 6 mm, 1 ♂ subad. de 4,3 mm, 3 ♀ ad. de 5,4 à 5,7 mm, 1 ♀ subad et 2 juv. de 3,7 et 3,9 mm ; Geh 85, 300 m, 3 ♂ ad. de 5,5 à 6 mm, 2 ♂ subad. de 4,5 et 5 mm ; 2 ♀ ad. de 6 mm, 2 ♀ subad. de 4 et 4,5 mm et 2 juv.

REMARQUES

Nos exemplaires sont conformes à l'excellente description de G. O. Sars (1872, pl. XXXV et XXXVI) et peuvent être caractérisés par :

— une écaille antennaire dont le rapport longueur sur largeur varie entre 3,1 et 3,5 (fig. 84 et 85) ;

— des penes bien développés mais qui ne dépassent pas, en position normale, l'insertion des péripodes de la cinquième paire ; leurs extrémités distales s'évasent en formant des expansions lobées (fig. 86 et 87) ;

— une échancrure du telson peu profonde et ornée de chaque côté par un nombre de denticles aigus variant de 3 à 7 pour des individus mesurant de 3,7 à 6 mm de longueur totale (fig. 90 et 91) ;

— l'ornementation du bord interne de l'endopodite des nropodes est représentée par une rangée d'épines : 21 à 36 suivant la taille des individus (fig. 88 et 89).

Outre la précision de ces caractères, le matériel examiné nous a permis de constater le fort dimorphisme sexuel qui, chez cette espèce, affecte le telson (fig. 90 et 91). Chez le mâle, les bords latéraux du telson sont droits et possèdent une ornementation très caractéristique sur leur moitié distale : s'insérant à la suite d'une rangée d'épines dont la taille croît légèrement d'avant en arrière, deux fortes épines ornent les lobes distaux, la plus grande étant l'avant-dernière. De plus, l'échancrure du telson apparaît très ouverte. Par contre, chez la femelle cette échancrure est plus fermée et les bords latéraux du telson sont nettement

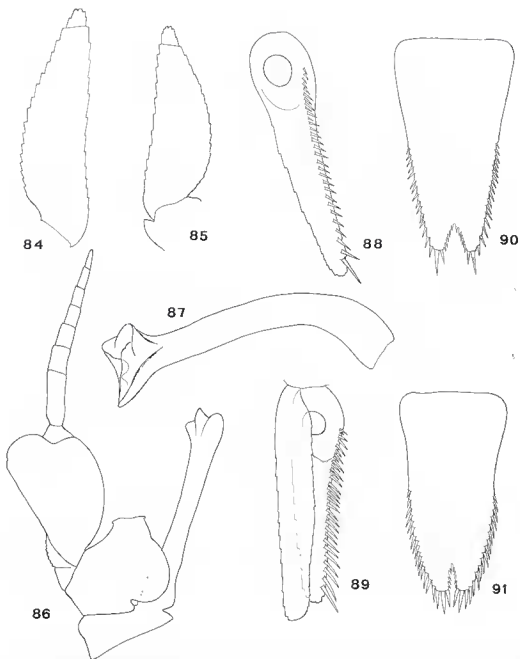


FIG. 84-91. — *Mysidella typica* G. O. Sars, 1872. 84, Écaille antennaire d'un mâle adulte ($\times 63$); 85, écaille antennaire d'une femelle adulte ($\times 63$); 86, base de l'appendice thoracique droit de la huitième paire avec son exopodite et le pénis, face antérieure ($\times 63$); 87, détail du pénis à plus fort grossissement ($\times 75$); 88, endopodite de l'uropode droit d'un mâle adulte, face ventrale ($\times 63$); 89, uropode droit d'une femelle adulte, face ventrale ($\times 63$); 90, telson d'un mâle adulte, face dorsale ($\times 63$); 91, telson d'une femelle adulte, face dorsale ($\times 63$).

convexes dans leur moitié distale. Ici l'ornementation épineuse est constituée d'une rangée d'épines dont la taille croît régulièrement et progressivement d'avant en arrière jusqu'à l'avant-dernière épine portée par le lobe distal, la dernière étant nettement plus petite. Ces observations nous permettent de conclure que les différences notées par BACESCU (1941b : 37), entre les spécimens méditerranéens et atlantiques, reposent en fait sur le dimorphisme sexuel qui affecte le telson. Cette différenciation se retrouve chez d'autres espèces du genre puisque BRATTEGARD (1974a) la signale chez *Mysidella minuta*.

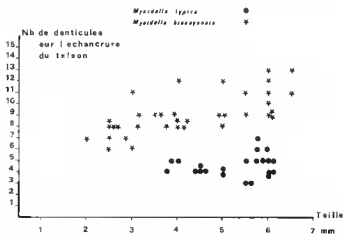


FIG. 92. — Variations du nombre des denticules portés par l'échancrure du telson chez *Mysidella typica* et chez *Mysidella biscayonensis*.

Un fort dimorphisme sexuel marque aussi les exopodites des appendices thoraciques. Non seulement ils sont beaucoup plus développés chez le mâle mais les plaques basales prennent une forme nettement différente (fig. 93 et 94). Des différenciations sexuelles moins importantes s'observent aussi au niveau de l'écaille antennaire (fig. 84 et 85) et des uropodes (fig. 88 et 89) qui sont proportionnellement plus allongés chez le mâle que chez la femelle.

Enfin, les pléopodes, bien qu'ayant une allure identique dans les deux sexes, sont un peu moins développés chez la femelle et leur ornementation présente quelques différences (fig. 95-101).

DISTRIBUTION

Cette espèce a été capturée depuis les côtes ouest de la Norvège (G. O. SARRS, 1872a et 1879) jusque dans le golfe de Gascogne, à des profondeurs comprises entre 90 et 540 m. ZIMMER (1915b) et BACESCU (1941b) la signalent en Méditerranée, au large de Naples et de Monaco.

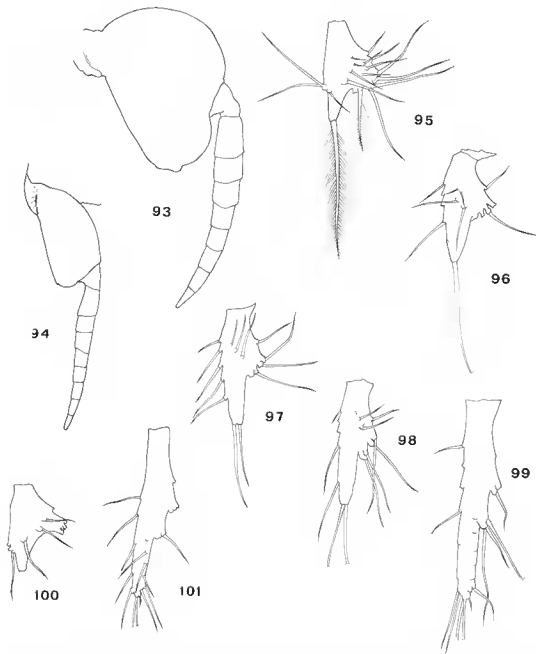


FIG. 93-101. — *Mysidella typica* G. O. Sars, 1872. 93, Exopodite de l'appendice thoracique de la septième paire d'un mâle adulte ($\times 63$); 94, exopodite de l'appendice thoracique de la septième paire d'une femelle adulte ($\times 63$); 95, pléopode de la première paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 75$); 96, pléopode de la deuxième paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 75$); 97, pléopode de la troisième paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 75$); 98, pléopode de la quatrième paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 75$); 99, pléopode de la cinquième paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 75$); 100, pléopode de la première paire d'une femelle adulte, face antérieure ($\times 75$); 101, pléopode de la cinquième paire d'une femelle adulte, face antérieure ($\times 75$).

Mysidella biseayensis n. sp.

(Fig. 102 à 125)

MATÉRIEL EXAMINÉ : Gch 13, 600 m, 1 ♀ ad. de 6 mm (paratype, coll. Mus. natn. Hist. nat., Paris, n° My 353) ; Gch 15, 400 m, 1 ♂ ad. de 6 mm ; Gch 29, 390 m, 1 ♀ subad. de 6 mm ; Gch 36, 400 m, 1 ♂ ad. de 6,6 mm (holotype, coll. Mus. natn. Hist. nat., Paris, n° My 352), 1 ♂ subad. de 5,5 mm, 1 ♀ subad. de 4 mm et 1 juv. de 2,5 mm ; Gch 39, 400 m, 1 ♂ ad. de 6 mm ; Gch 40, 400 m, 1 ♀ ad. ; Gch 47, 370-420 m, 1 ♂ subad. de 5 mm et 1 ♀ subad. de 4,8 mm ; Gch 48, 380-410 m, 1 ♀ ad. ; Gch 51, 380-420 m, 1 ♂ ad. de 6,1 mm, 5 ♂ subad. dont 1 de 3,8 mm, 11 ♀ subad. et 12 juv. de 2,6 à 3,1 mm ; Gch 52, 380-420 m, 1 juv. de 3 mm ; Gch 59, 380-420 m, 1 ♂ subad., 3 ♀ ad. de 5,5 à 6 mm et 2 juv. de 3,2 et 3,5 mm (paratypes, coll. Mus. natn. Hist. nat., Paris, n° My 354) ; Gch 74, 720 m, 1 ♀ ad. de 6 mm ; Gch 75, 610 m, 2 ♀ ad. de 6 et 6,5 mm ; Gch 80, 380 m, 1 ♂ subad. de 3,8 mm, 3 ♀ subad. de 4 à 5 mm et 6 juv. de 2,5 à 3,5 mm ; Gch 83, 410 m, 1 ♀ subad. de 4,2 mm ; Gch 84, 405 m, 1 juv. de 2,8 mm ; Gch 85, 300 m, 2 juv. de 2 et 2,5 mm.

DESCRIPTION

La taille des adultes varie de 6 à 6,5 mm.

La carapace forme en avant une plaque frontale obtuse, à peine proéminente (fig. 103). Les yeux sont très gros avec une cornée circulaire en vue latérale ; en vue dorsale la cornée apparaît nettement plus large que le pédoncule, lequel est bien développé et légèrement rétréci à sa base (fig. 102 et 103).

Les pédoncules antennulaires ont la même longueur relative dans les deux sexes mais chez le mâle l'article distal porte un lobus masculinus court et pourvu d'une garniture de soies très abondante (fig. 103 et 104).

L'écaille antennaire est environ trois fois plus longue que large, aussi bien chez le mâle que chez la femelle (fig. 105 et 106). Le coin externe du sympode est anguleux.

Le labrum (fig. 107), la mandibule (fig. 108), la maxillule (fig. 109) et la maxille (fig. 110) ont été figurés ; ils sont d'un type normal et caractéristique du genre.

Les appendices thoraciques de la première paire ont un endopodite robuste. Le propode est armé de trois fortes épines de taille décroissante vers le dactyle qui se prolonge, lui, par une longue soie (fig. 111). Les appendices thoraciques des paires suivantes ont l'endopodite légèrement plus allongé mais surtout plus grêle. Nous avons figuré ceux de la deuxième paire (fig. 112). Les exopodites ont 7 articles sétigères à la première paire et à la dernière et 8 aux autres ; leur plaque basale présente un fort dimorphisme sexuel (fig. 113 et 114).

Les penes sont très allongés et leur extrémité distale, simple, faiblement arrondie, atteint au moins la base des périopodes de la deuxième paire (fig. 115).

La poche incubatrice de la femelle est constituée de trois paires d'oostégites, de taille décroissante de l'arrière vers l'avant. Il n'y a pas de lobe ventilateur à la base des périopodes de la cinquième paire.

Les pléopodes sont uniaarticulés et de forme identique dans les deux sexes (fig. 116-121). Ceux de la cinquième paire manquent chez les mâles adultes que nous avons pu examiner.

L'endopodite des uropodes est armé, le long de son bord interne, d'une rangée d'épines dont le nombre varie suivant la taille des spécimens : il est de 21 chez le plus jeune exemplaire étudié (2 mm) et atteint 46 chez le plus grand mâle adulte (6,5 mm).

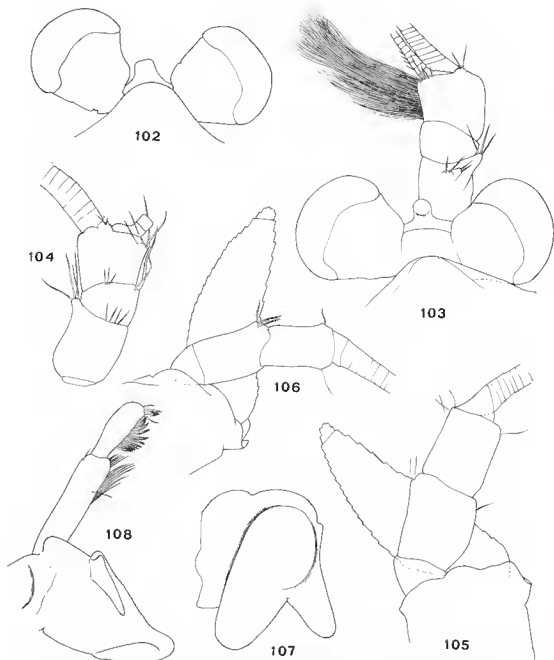


FIG. 102-108. — *Mysidella biscayensis* n. sp. 102, Partie antérieure d'une femelle adulte ($\times 38$); 103, partie antérieure d'un mâle adulte ($\times 38$); 104, antenne gauche d'une femelle adulte, face dorsale ($\times 63$); 105, base de l'antenne gauche d'un mâle adulte, face ventrale ($\times 63$); 106, base de l'antenne gauche d'une femelle adulte, face ventrale ($\times 63$); 107, labrum d'un mâle adulte, face ventrale ($\times 63$); 108, mandibule d'un mâle adulte ($\times 63$).

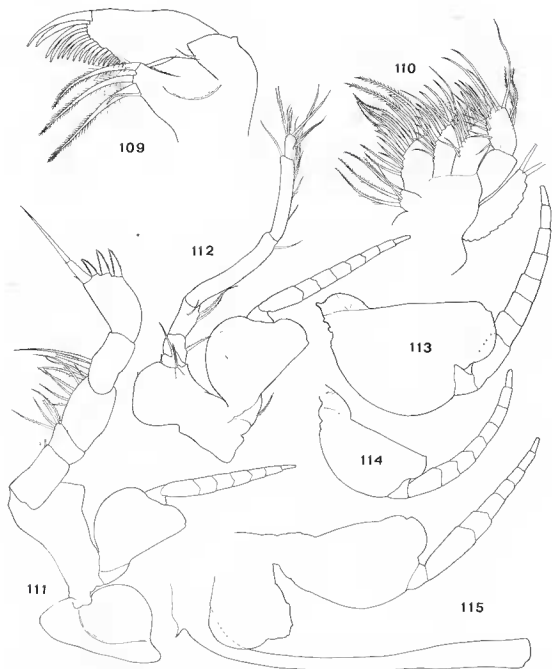


FIG. 109-115. — *Mysidella biscayensis* n. sp. 109, Maxillule gauche d'un mâle adulte, face postérieure ($\times 75$); 110, maxille gauche d'un mâle adulte, face postérieure ($\times 75$); 111, appendice thoracique de la première paire d'un mâle adulte, face postérieure ($\times 38$); 112, appendice thoracique de la deuxième paire d'un mâle adulte, face postérieure ($\times 38$); 113, exopodite de l'appendice thoracique droit de la sixième paire d'un mâle adulte ($\times 63$); 114, exopodite de l'appendice thoracique droit de la sixième paire d'une femelle adulte ($\times 63$); 115, base de l'appendice thoracique droit de la huitième paire d'un mâle adulte, face postérieure, avec détail de l'exopodite et du pénis ($\times 63$).

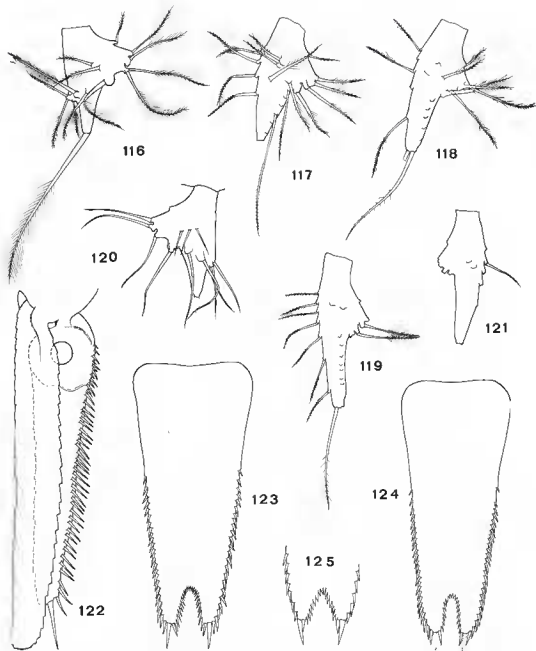


Fig. 116-125. — *Mysidella biscayensis* n. sp. 116, Pléopode gauche de la première paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 75$); 117, pléopode gauche de la deuxième paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 75$); 118, pléopode gauche de la troisième paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 75$); 119, pléopode gauche de la quatrième paire d'un mâle adulte, face antérieure ($\times 75$); 120, pléopode droit de la première paire d'une femelle adulte, face antérieure ($\times 75$); 121, pléopode droit de la deuxième paire d'une femelle adulte, face ventrale ($\times 63$); 122, uropode droit d'un mâle adulte, face ventrale ($\times 63$); 123, telson d'un mâle adulte, face dorsale ($\times 63$); 124, telson d'une femelle adulte, face dorsale ($\times 63$); 125, extrémité distale du telson d'un spécimen juvénile ($\times 150$).

Le telson est linguiforme, assez allongé (rapport L/l de 2,4), avec une large échancrure à son extrémité distale. Ses bords latéraux sont droits. Le nombre des épines latérales, disposées sur les deux tiers postérieurs des bords du telson, est de 12 à 14 chez les plus jeunes spécimens examinés (2 à 2,5 mm). Par la suite, il croît assez régulièrement pour atteindre 18 à 22 chez les exemplaires subadultes et 24 à 28 chez les adultes. On observe une différence sexuelle dans la taille des épines des lobes distaux du telson (fig. 123 et 124), identique à celle que nous avons signalée pour *Mysidella typica* ; les jeunes exemplaires ont tous des épines du type mâle (fig. 125). Les bords de l'échancrure distale sont entièrement garnis de spinules dont le nombre, sur chaque bord, varie de 6 à 13 suivant la taille des spécimens. Ce nombre élevé de spinules apparaît comme l'une des meilleures caractéristiques de cette espèce (fig. 92).

REMARQUE

Par la plupart de ses caractéristiques, cette espèce paraît très proche de *Mysidella typica* G. O. Sars, 1872. Cependant, les trois différences suivantes nous ont paru capitales :

— chez *M. biscayensis*, les penes du mâle adulte sont, à taille égale des individus, deux fois plus longs que ceux du mâle adulte de *M. typica* et leur extrémité distale est simplement arrondie et non trilobée comme chez ces derniers ;

— l'échancrure du telson de *M. biscayensis* porte, sur chacun de ses bords, de 6 à 13 spinules (en moyenne 8-9) alors que chez *M. typica* la variation du nombre de ces spinules se situe entre 3 et 7 (en moyenne 4-5) ;

— le rapport longueur sur largeur du telson est de 2,4 chez *M. biscayensis*, il est toujours inférieur à 2 chez *M. typica*.

Ces trois caractères rendent impossible l'identification de ce matériel avec *M. typica*, espèce décrite et figurée par G. O. Sars (1879, pl. XXXV et XXXVI), pas plus d'ailleurs qu'avec l'une des cinq autres espèces connues dans ce genre (BRATTEGARD, 1973 : 57).

DISTRIBUTION

La distribution de *M. biscayensis* sur la pente continentale du golfe de Gascogne se place entre 300 et 720 m de profondeur. Elle se localise donc dans cette région nettement en dessous de *M. typica* qui se tient entre 190 et 300 m.

LISTE DES STATIONS

Dragages

- G 18, 45°15' N — 01°24' W, 44 m, 18-V-1965.
 G 23, 44°35' N — 01°53' W, 127 m, 19-V-1965.
 G 31, 45°45' N — 03°20' W, 136 m, 25-V-1965.
 G 37, 44°21' N — 01°40' W, 96 m, 26-V-1965.
 G 38, 44°21' N — 02°01' W, 129 m, 26-V-1965.

- G 40, 44°05' N — 01°38' W, 92 m, 27-V-1965.
 G 41, 44°05' N — 01°21' W, 15 m, 27-V-1965.
 G 43, 43°54' N — 01°54' W, 106 m, 28-V-1965.
 G 46, 43°43' N — 01°36' W, 95 m, 29-V-1965.
 G 57, 44°35' N — 02°07' W, 400-420 m, 15-III-1967.
 G 58, 44°35' N — 02°04' W, 190-220 m, 15-III-1967.
 G 59, 45°00' N — 02°00' W, 110-114 m, 17-III-1967.
 G 60, 44°54' N — 02°11' W, 150 m, 17-III-1967.
 G 61, 44°54' N — 02°13' W, 200 m, 17-III-1967.
 G 62, 44°54' N — 02°13'5 W, 400 m, 17-III-1967.
 G 64, 44°53' N — 02°14' W, 800-600 m, 17-III-1967.
 G 65, 45°10' N — 02°30' W, 130 m, 18-III-1967.
 G 66, 45°27' N — 02°14' W, 99 m, 18-III-1967.
 G 68, 45°42' N — 02°46' W, 128 m, 18-III-1967.
 G 69, 45°28'5 N — 02°46' W, 132 m, 18-III-1967.
 G 70, 45°42' N — 03°40' W, 142 m, 18-III-1967.
 G 71, 45°39' N — 03°27' W, 195-205 m, 18-III-1967.
 G 72, 46°06' N — 03°00' W, 126 m, 18-III-1967.
 G 73, 46°18' N — 02°56' W, 112 m, 18-III-1967.
 G 74, 43°44' N — 02°00' W, 190-200 m, 20-IV-1967.
 G 80, 43°32' N — 01°59' W, 150 m, 20-IV-1967.
 G 82, 43°40' N — 01°55'5 W, 150 m, 21-IV-1967.
 G 83, 43°44' N — 01°51'5 W, 130 m, 21-IV-1967.
 G 90, 46°30' N — 04°14' W, 150-160 m, 15-VII-1967.

Chalutages

- Gch 3, 44°00' N — 02°18'5 W, 850 m, 23-VI-1967, 10 h 40-41 h 10.
 Gch 4, 46°23'5 N — 04°32' W, 200-210 m, 9-VII-1967, 21 h 20-22 h 20.
 Gch 6, 46°17' N — 04°35' W, 1 300 m, 10-VII-1967, 24 h-0 h 30.
 Gch 8, 43°56' N — 02°46' W, 1 300 m, 18-XII-1967, 9 h-10 h.
 Gch 9, 44°00' N — 02°28' W, 1 020-1 040 m, 18-XII-1967, 13 h 25-14 h 25.
 Gch 10, 44°00' N — 02°12' W, 540-580 m, 18-XII-1967, 17 h 15-17 h 45.
 Gch 11, 44°00' N — 01°59' W, 148 m, 25-I-1968, 15 h-16 h.
 Gch 12, 44°00' N — 01°58' W, 140 m, 29-II-1968, 22 h-22 h 30.
 Gch 13, 44°02' N — 02°12' W, 610 m, 1-III-1968, 0 h 20-1 h 20.
 Gch 14, 43°56' N — 02°09' W, 270 m, 1-III-1968, 15 h-16 h.
 Gch 15, 43°58'5 N — 02°09' W, 400 m, 1-III-1968, 17 h-18 h.
 Gch 16, 44°32' N — 02°06' W, 200 m, 21-IV-1968, 8 h-9 h.
 Gch 20, 45°21'8 N — 03°09' W, 180 m, 19-VI-1968, 9 h 50-10 h 20.
 Gch 21, 45°21'2 N — 03°09'5 W, 200 m, 19-VI-1968, 11 h 05-12 h 05.
 Gch 22, 45°18' N — 03°10'5 W, 400-600 m, 19-VI-1968, 13 h 30-14 h 30.
 Gch 23, 45°19' N — 03°12' W, 800-400 m, 19-VI-1968, 16 h 35-17 h 05.
 Gch 24, 45°30'3 N — 02°47'8 W, 133 m, 20-VI-1968, 13 h-14 h.
 Gch 25, 45°40'5 N — 02°20' W, 103 m, 20-VI-1968, 15 h-16 h.
 Gch 26, 43°37'5 N — 01°56' W, 330-380 m, 18-VII-1968, 11 h-11 h 30.
 Gch 27, 43°37'5 N — 02°00'5 W, 800-780 m, 18-VII-1968, 13 h 45-14 h 15.
 Gch 28, 43°34' N — 02°18' W, 390-410 m, 20-VII-1968, 9 h-10 h.
 Gch 29, 43°34' N — 02°18' W, 390 m, 20-VII-1968, 10 h-10 h 30.
 Gch 30, 43°37' N — 02°15' W, 585-600 m, 20-VII-1968, 11 h 20-12 h 20.
 Gch 31, 44°34' N — 02°11' W, 580-610 m, 22-VII-1968, 14 h-15 h.
 Gch 32, 44°34'4 N — 02°14'2 W, 800-840 m, 22-VII-1968, 16 h-17 h.
 Gch 33, 44°32'5 N — 02°15' W, 950-1 040 m, 22-VII-1968, 18 h-19 h.
 Gch 34, 44°34'2 N — 02°01' W, 144-140 m, 2-III-1971, 9 h 10-10 h 20.
 Gch 35, 44°36'3 N — 02°03' W, 190-220 m, 2-III-1971, 14 h 25-15 h 55.

- Geh 36, 44°31' N — 02°10' W, 360-410 m, 2-III-1971, 17 h 05-18 h 35.
 Geh 37, 44°35' N — 02°10'3 W, surface, 2-III-1971, 20 h 35-21 h 20.
 Geh 38, 44° 32' N — 02°08' W, surface, 3-III-1971, 6 h 30-7 25.
 Geh 39, 44°36' N — 02°10' W, 360-400 m, 3-III-1971, 8 h 10-10 h 40.
 Geh 40, 44°35'3 N — 02°10' W, 360-400 m, 3-III-1971, 10 h 50-12 h 50.
 Geh 41, 44°30' N — 02°09' W, 360-400 m, 3-III-1971, 20 h-22 h.
 Geh 43, 44°03'3 N — 02°03' W, 142 m, 4-III-1971, 9 h-11 h.
 Geh 45, 44° N — 02°10'4 W, 280-300 m, 4-III-1971, 18 h 15-19 h 45.
 Geh 47, 43°57' N — 02°10'4 W, 370-420 m, 5-III-1971, 9 h-10 h 30.
 Geh 48, 44°31' N — 02°10' W, 360-410 m, 25-V-1971, 7 h 30-9 h.
 Geh 49, 44°35' N — 02°04'5 W, 205-240 m, 25-V-1971, 11 h-13 h.
 Geh 50, 44°32'5 N — 02° W, 142-144 m, 25-V-1971, 14 h 35-16 h 05.
 Geh 51, 44°31' N — 02°10' W, 360-410 m, 25-V-1971, 17 h 50-20 h.
 Geh 52, 43°54' N — 02°11' W, 380-420 m, 26-V-1971, 7 h-8 h 35.
 Geh 53, 43°59'5 N — 02°12' W, 570-620 m, 26-V-1971, 10 h 10-11 h 47.
 Geh 54, 43°55' N — 02°08' W, 235-240 m, 26-V-1971, 15 h-16 h 30.
 Geh 55, 44°28' N — 02°10' W, surface, 27-V-1971, 2 h 20-4 h 30.
 Geh 56, 44°31' N — 02°10' W, 386-410 m, 27-V-1971, 8 h 50-10 h 40.
 Geh 57, 44°31' N — 02°10'5 W, 570-640 m, 27-V-1971, 16 h 30-18 h.
 Geh 59, 44°31'3 N — 02°10' W, 390-420 m, 4-VIII-1971, 9 h 35-10 h 35.
 Geh 60, 44°33' N — 02°13' W, 690-750 m, 4-VIII-1971, 14 h 40-16 h.
 Geh 62, 44°31' N — 02°09 W, 360-400 m, 5-VIII-1971, 7 h-9 h.
 Geh 63, 44°37'2 N — 02°16' W, 820-950 m, 5-VIII-1971, 14 h 10-16 h 05.
 Geh 64, 44°34' N, surface, 6-VIII-1971, 0 h-1 h 15.
 Geh 64', 43°53' N — 02°09'5 W, 390-400 m, 28-IV-1972, 16 h 12-17 h 42.
 Geh 66, 43°56'5 N — 02°12'5 W, 590-630 m, 29-IV-1972, 8 h 30-9 h 30.
 Geh 68, 43°58'5 N — 02°30'5 W, 1 000-1 020 m, 30-IV-1972, 8 h-9 h.
 Geh 69, 43°57' N — 02°31' W, 995-1 015 m, 30-IV-1972, 13 h 20-14 h 20.
 Geh 70, 44°02' N — 02°17' W, 790-800 m, 30-IV-1972, 16 h 50-17 h 50.
 Geh 72, 44°31' N — 02°09' W, 390-430 m, 1-V-1972, 9 h 52-11 h.
 Geh 73, 44°32'5 N — 02°12'5 W, 605-620 m, 1-V-1972, 14 h-15 h.
 Geh 74, 44°31'5 N — 02°12' W, 680-720 m, 1-V-1972, 16 h 20-17 h 24.
 Geh 75, 44°31' N — 02°10'5 W, 570-620 m, 6-V-1972, 8 h 54-9 h 56.
 Geh 76, 44°33' N — 02°16'5 W 1 000-1 040 m, 6-V-1972, 13 h 16-14 h 47.
 Geh 78, 44°30'5 N — 02°16' W, 1 180-1 240 m, 7-V-1972, 8 h 42-9 h 46.
 Geh 79, 44°31' N — 02°08'5 W, 370-410 m, 7-V-1972, 14 h 05-15 h 33.
 Geh 80, 44°36' N — 02°10' W, 360-405 m, 7-V-1972, 18 h 49-20 h 49.
 Geh 82, 44°30' N — 02°10' W, 380-410 m, 8-V-1972, 6 h 48-8 h 58.
 Geh 83, 44°36' N — 02°10' W, 405-410 m, 8-V-1972, 9 h-11 h.
 Geh 84, 44°31' N — 02°09'5 W, 380-405 m, 8-V-1972, 13 h 10-15 h 10.
 Geh 85, 44°36' N — 02°08' W, 290-330 m, 8-V-1972, 16 h 23-18 h 23.

Manuscrit déposé le 4 juillet 1979.

N.D.L.R. : Les références bibliographiques relatives à l'ensemble du présent article figurent à la fin de la première partie publiée dans le numéro précédent (p. 394-412).